REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix–Travail–Patrie
****
REGION DE L'OUEST
****
DEPARTEMENT DU NOUN
****
COMMUNE DE FOUMBOT
****

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace–Work–fatherland
****
WEST REGION
****
NOUN DIVISION
****
FOUMBOT COUNCIL
****

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT

FINANCEMENT PNDP

Septembre 2018

Réalisé avec l'appui technique du Programme National de Développement Participatif (PNDP)

En collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS) et

L'accompagnement du Groupement d'Appui pour le Développement Durable (GADD)

GADD
Groupement d'Appui pour le Développement Durable

PNDP

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS iv

Liste des tableaux v

PREFACE vii

RESUME EXECUTIF viii

INTRODUCTION GENERALE 1

CHAPITRE I: CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN 3

I.1 Brève présentation de la commune de FOUMBOT 7

CHAPITRE II: SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT 14

II.1 Contexte de l'étude 14

II.2 Objectif du CCAP 15

II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données 15

II.3.1 Tirage de l'échantillon 15

II.3.1.1 Champ de l'enquête et population cible 15

II.3.1.2 . Méthode de sondage 16

Collecte de données 16

II.3.1.1 Formation des agents de collecte 16

II.3.2 Collecte des données 21

II.3.3 Exploitation des données 21

II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception 21

CHAPITRE III: PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES 24

III.1 Présentation de la population enquêtée 24

III.2 Secteur de l'hydraulique 26

III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique 26

III.2.2 Coût et qualité des services de l'hydraulique 29

III.2.3 Appréciation des services de l'hydraulique 32

III.2.4 Raisons de non satisfaction des populations 33

III.2.5 Principales attentes en matière de service de l'hydraulique 33
III.2.6 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées 34
III.3 Secteur de la santé 36
III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé 36
III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires 39
III.3.3 Appréciation des services de santé 40
III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations 41
III.3.5 Principales attentes en matière de service de santé 42
Source : SCORE CARD Foumbot, 2017 42
III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées..... 43
III.4 Secteur de l'éducation 44
III.4.1 Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle 44
III.4.2 Coût et qualité des services de l'éducation par cycle 46
III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle 47
III.4.4 Raisons de non satisfaction des populations par cycle 49
III.4.5 Principales attentes des populations en matière d'éducation 51
III.4.6 Synthèse de la perception des services d'éducation et amélioration suggérées .. 53
III.5 Services offerts dans l'Institution Communale 53
III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale 53
III.5.2 Coût et qualité des services dans l'institution communale 55
III.5.3 Appréciation des services dans l'institution communale 57
III.5.4 Raisons de non satisfaction des populations 57
III.5.5 Principales attentes en matière de services dans l'institution communale 58
III.5.6 Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et améliorations suggérées 59
ANNEXES 74
Annexe 1 : LISTE DES INTERVENANTS 74
Annexe 2 : LES TABLEAUX 75
Annexe 3 : Questionnaire 87

LISTE DES ABREVIATIONS

SIGLES	SIGNIFICATIONS/DEFINITIONS
ACD	**:** Agent Communal de Développement
CCAP	: Contrôle Citoyen de l'Action Publique
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	: Enquête Camerounaise auprès des ménages
FOSA	: Formations Sanitaires
GADD	: Groupement d'Appui pour le Développement Durable
INS	: Institut Nationale de Statistique
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSC	: Organisation de la Société Civile
PMP	: Pompe à Motricité Humaine
PTF	: Partenaire Technique et financier
PNDP	: Programme National de Développement Participatif
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la Commune de Foumbot 9

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: synthèse de la formation se présente dans le tableau suivant : 18
Tableau 2: Système d'approvisionnement en eau 26
Tableau 3: Proportion des ménages payant l'eau par appréciation du montant 29
Tableau 4: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau 32
Tableau 5: Cycle d'enseignement/formation professionnelle 45
Tableau 6: Appréciation du montant payé 46
Tableau 7: Nombre d'élèves, appréciation de la présence des enseignants 47
Tableau 8: Raisons d'insatisfaction 50
Tableau 9: : Attentes pour les services de l'éducation 52
Tableau 10: Obtention d'un service à la commune 54
Tableau 11: Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune 56
Tableau 12: Attentes des ménages vs à vis des services communaux 58

Liste des graphiques

Graphique 1 : Population enquêtée selon le sexe et l'âge 24
Graphique 2: Répartition par sexe de la population enquêtée 25
Graphique 3: Répartition des CM par groupe d'âge..... 25
Graphique 4: Sexe du Chef de ménage 26
Graphique 5: : Principale source d'approvisionnement en eau publique des ménages..... 27
Graphique 6: Qualité de l'eau 27
Graphique 7: Eau à une odeur 28
Graphique 8: Eau à un gout 28
Graphique 9: Eau à une couleur..... 29
Graphique 10: Répartition des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir 30
Graphique 12: Ménages déclarant une panne par période observée..... 30
Graphique 13: Ménages estimant que la panne déclarée a été résolue 31
Graphique 14: Ménages non satisfaits ayant exprimé un besoin 33
Graphique 15: Attentes en services hydraulique..... 34
Graphique 16:Formation sanitaire la plus proche 36
Graphique 17: Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche..... 37
Graphique 18: Lieu de préférence des membres du ménage en cas de problèmes de santé... 37
Graphique 19: Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre de ménage 38
Graphique 20: Ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois 39
Graphique 21: Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation..... 39
Graphique 22: Montant payé pour la consultation (F.CFA) 40
Graphique 23 :Appréciation du montant payé pour la consultation 40
Graphique 24: Ménages dont un membre fréquente la formation sanitaire la plus proche, par appréciation de l'accueil 41
Graphique 25: Raisons d'insatisfaction..... 41
Graphique 26: Ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus 42
Graphique 27: Ménages dont le membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée 48
Graphique 28: Ménages dont un membre a déclaré ne pas être satisfait des actions ou services de la Commune 58

PREFACE

PREFACE

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations et impulser le processus de décentralisation, le gouvernement camerounais a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Dans le cadre de ce programme, plusieurs actions ont été menées à cet effet dans la commune de Foumbot.

Après les deux précédentes phases jugées satisfaisantes, le gouvernement a instruit une troisième phase, dite phase de consolidation. Celle-ci consacre entre autres, la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des doléances, la mise à échelle du contrôle citoyen de l'action publique (ScoreCard), le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES) et l'implication accrue des instances de vérifications et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

En ma qualité de Maire de la commune de Foumbot, je trouve que la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) dans ma commune est d'un intérêt capital dans ce sens qu'il va permettre de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité.

La mise en œuvre de ce mécanisme a été faite à travers une enquête sur la perception des populations de l'espace communal sur l'offre de services communaux et publics, notamment dans le secteur de la santé, de l'hydraulique et de l'éducation.

Cette enquête a été mise en œuvre dans la commune de Foumbot conjointement avec le PNDP en collaboration avec l'INS et l'accompagnement de l'organisation de la société civile (OSC) GADD spécialisée dans les thématiques de dialogue citoyen.

L'objectif global poursuivi par ce travail était de collecter les avis de la population sur la perception des services publics et communaux.
Les attentes du Maire de la commune de Kékem par rapport à la mise en œuvre du CCAP dans sa circonscription est qu'il améliore de façon progressive les actions de la commune sur le terrain, qu'il fasse ressortir de part les avis des populations les problèmes les plus urgents du moment. Enfin qu'à partir du CCAP, la nécessité d'actualiser les PCD se fasse ressentir réellement.

Maintenant que la commune de Foumbot dispose d'un document où sont recensés les problèmes actuels à sa disposition, le défi est de mettre en œuvre le plan d'action proposé pour pouvoir résorber les différents problèmes relevés par la population.

Tout en vous souhaitant bonne lecture de ce document dans la globalité, nous osons croire que le fruit de ce travail atteindra l'objectif visé et facilitera de ce fait la gouvernance et le développement local dans la Commune de Foumbot, *in fine* l'accélération du processus de décentralisation au Cameroun.

Le Maire de Foumbot

Njatapmvoui Alidou

RESUME EXECUTIF

Le Cameroun s'est engagé depuis 1996 sous le chantier de la décentralisation. La Loi Constitutionnelle N° 96/06 du 18 janvier 1996 a jeté les bases de cette décentralisation au Cameroun. Les lois d'orientation de 2004 ont été suivies des premiers transferts de compétences et des ressources en 2010 aux Régions et aux Communes dans les matières nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire et sportif. L'impulsion du processus de décentralisation est enclenchée à travers les textes d'orientations de la décentralisation, des règles applicables aux Communes et aux Régions qui ont été fixées de même que la réforme des finances publiques qui a été précisée. Plusieurs outils ont été conçus par le gouvernement camerounais pour faciliter la mise en œuvre du processus de décentralisation. Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en fait partie.

Sur le plan technique, Le caractère sensible de cette opération exige que l'échantillonnage et l'analyse des données qui en découleront soient rigoureux et obéissent à une méthodologie qui repose sur des bases scientifiques. Sur le plan administratif et financier, la Coordination de l'opération, la collecte, l'analyse des données, la production des rapports, la dissémination des résultats et la conduite des changements issus de l'opération sont autant d'activités de l'opération qui induisent des coûts non négligeables, parfois au-dessus des capacités de certaines Communes. La prise en charge de l'opération est donc une donnée à intégrer dans la réflexion visant à mettre en place de tels mécanismes. Sur le plan du pilotage de l'opération, le succès de l'opération exige un comité suffisamment indépendant pour que les résultats reflètent la perception réelle des bénéficiaires, il devrait également être suffisamment fort pour accompagner la Commune dans la conduite des changements qui seront suggérés par l'évaluation.

Afin de disposer d'informations fiables pour cette opération, il a été retenu pour le PNDP III de réaliser une enquête dans 159 Communes auprès des ménages pour capter leurs perceptions sur l'offre de service dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et le service communal. *(18 Communes sont concernées dans la région de l'Ouest).* La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisation de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu. Deux OSC ont été retenues dans la région de l'Ouest: GADD et AMCODE. L'appui technique de l'INS est prépondérant tant sur la conception que sur l'opérationnalisation.

De manière globale, il s'est agi de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal. De manière spécifique, l'enquête a permis de renseigner sur les indicateurs liés à l'appréciation des services hydrauliques ; des services de santé ; des services de l'éducation et des services liés à l'appréciation du service communal. Méthodologiquement, il s'est agi globalement de : Identifier les enjeux et les acteurs (administration et usager), élaborer un plan de sondage, réaliser l'enquête, analyser et interpréter les données, présenter les résultats et les leçons apprises et négocier l'amélioration des services.

L'enquête auprès des utilisateurs des différents services effectués au sein de la Commune de Foumbot a permis d'avoir une appréciation des secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services communaux à l'aune des indicateurs tels que : La disponibilité, l'accès et l'utilisation des services, La qualité et la fiabilité, L'incidence des problèmes et la réactivité des fournisseurs de service, Coûts-(Corruption et services contraints), Degré de satisfaction des services fournis, Raisons de l'insatisfaction, Suggestion d'amélioration.

Dans le domaine de l'hydraulique,

Il en ressort que 54% de ménages sont non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable. Les raisons principales ont été entre autre l'Insuffisance des points d'approvisionnement en eau (68,7%), Eloignement du point d'eau (44,4%), la mauvaise qualité de l'eau (33,3%). Les points secondaires sont liés à la gestion du point d'eau (11,6%), le défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne (7,6 %). Et le coût élevé de l'approvisionnement en eau (16,2). Les axes de changement qui découlent du constat ci-dessus sont l'amélioration de l'offre en eau potable et la Gestion durable des infrastructures en eau.

Dans le domaine sanitaire

Les résultats attendus obtenus sont passables, car seulement 25% de ménages sont non satisfait des services de santé. Mais le véritable problème reste l'éloignement des formations sanitaires 48,0%. On note néanmoins une mauvaise qualité des services offerts 17,4%, l'insuffisance des formations sanitaires 20,3%, les manquements liés au personnel de la formation sanitaire 23,6%, la mauvaise gestion de la formation sanitaire 2,5%, l'insuffisance de médicaments 24,3%, la mauvaise qualité/Insuffisance des équipements 28,1% et le coût élevé de l'accès aux soins de santé 24,3%. Le principal axe de changement qui découle du constat ci-dessus est l'amélioration de la gouvernance sanitaire.

Dans le domaine de l'éducation

Les ménages non satisfaits enregistrent un score de 15,7% et dont les principales raisons sont entre autre l'éloignement des services d'éducation 34,62% et le Coût élevé de la scolarité 31,4%. A côté de ces observations fortes, on relève, la carence en infrastructures et matériels didactique qui s'illustrent à travers l'insuffisance de salles de classe 15,75%, l'insuffisance d'équipements 13,95%, l'insuffisance des écoles 10,1%, le manquement lié au personnel 12,72%, l'absence de distribution de manuels scolaires 9,3% et les mauvais résultats 8,4%. Les axes de changement qui découlent des perceptions et des attentes des populations sont l'amélioration de l'offre en infrastructures et matériels didactiques, la réduction des coûts de scolarisation et l'amélioration de la condition de l'enseignant.

Dans le domaine des services communaux

Comme dans le domaine hydraulique, les chiffres sont fort évocateurs ici. Il en ressort que 51,8% de ménages sont insatisfait de l'action communale, 71,3%, déclarent que l'action du maire est invisible et 21,4% note une lourdeur dans le traitement des demandes des usagers et 23,5% relève la non implication des populations dans la gestion communale. Certains scores négligeables mais important pour l'amélioration de la gouvernance peuvent tout de même être souligné. Il s'agit des manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,) 7,8% Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) 4,3%. Ce dernier indicateur relève ici la question du bon profil de l'élu local dont un des critères de désignation doit être la résidence effective. Le principal axe de changement qui découle de ce constat est l'amélioration de la gouvernance communale. En terme de perspectives, de concert avec l'exécutif municipal et les sectoriels concernés, l'élaboration d'un plan d'action et d'un plan de dissémination sera l'ultime étape de cette noble mission de gouvernance locale par le bas.

INTRODUCTION GENERALE

Le processus de décentralisation enclenché en Afrique depuis les années 90 a considérablement modifié le contexte du développement local. Il a ensuite conduit à la recherche d'une articulation entre les projets de développement local et la décentralisation avec la mise en place de projets de développement. En instaurant un système de représentation proche des populations, la constitution du 18 janvier 1996 a jeté les bases de la décentralisation au Cameroun. Les lois d'orientation de 2004 ont été suivies des premiers transferts de compétences et des ressources en 2010 aux Régions et aux Communes en matière de développement économique, social, sanitaire et sportif.

La politique de décentralisation telle que déclinée est encadrée par un arsenal juridique cohérent. L'impulsion de ce processus est enclenchée à travers la mutation du statut du Cameroun en Etat unitaire décentralisé. Les orientations de la décentralisation, les règles applicables aux Communes et aux Régions ont suivie et la réforme des finances publiques précisée. Les références sont les lois qui suivent:

Ainsi, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a été élaboré et défini le cadre d'intervention de l'Etat au Cameroun. Il définit la vision du développement du pays à l'horizon 2035 et se formule ainsi qu'il suit: «*le Cameroun: un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité*». Cette vision est apparue à la suite d'une démarche progressive et participative associant tous les acteurs du développement de la nation et fondée sur les Grandes Ambitions du Chef de l'Etat. Le DSCE poursuit par ailleurs l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) qui trouvent un ancrage évident dans la vision à long terme et s'inscrivent dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce document adopté en 2009 structure l'élaboration des stratégies sectorielles et ministérielles et guide l'allocation des ressources de l'État tant internes qu'externes.

Dans la mise en œuvre de ce document, une place stratégique est donnée à la poursuite de la modernisation de l'état et de la gestion des finances publiques. La réforme des finances publiques qui en découle depuis 2012 ainsi que son actualisation en 2013-2015 ont pour objet de remettre les politiques publiques au centre de l'action de l'État, en améliorant l'allocation des ressources publiques, tout en renforçant la discipline budgétaire et l'efficacité des services publics.

C'est dans ce contexte que le budget -programme a été institutionnalisé afin de procéder à la programmation basée sur les politiques publiques conformément aux exigences de la réforme.

Plusieurs outils ont été conçus par le gouvernement camerounais pour faciliter la mise en œuvre du DSCE et appuyer de ce fait le processus de décentralisation déclenché depuis la promulgation de la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996. Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en fait partie. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, il est prévu que celui-ci appui les Communes dans la mise en place d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. Depuis la deuxième phase du dudit programme, l'un des résultats attendus est : « *le nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de Contrôle Citoyen et d'accès à l'information »*. Une phase pilote a été conduite en 2011 et a porté sur 10 Communes du pays et Bafoussam II en faisait partie pour la Région de l'Ouest. Cette première expérience a permis de tirer des leçons qui ont été capitalisées.

Le CCAP pose les questions clés de la transparence, de la responsabilité et de la citoyenneté. Il participe au renforcement de la bonne gouvernance et à l'efficacité du développement. Il contribue au rétablissement du dialogue, de la confiance des citoyens et surtout assure le renforcement de la démocratie et un service public mieux délivré.

Cette activité s'est étendue sur 159 Communes du pays dont celle de Foumbot. Le présent rapport restitue les résultats obtenus dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Ce rapport met en évidence :

Le cadre juridique de la décentralisation et la promotion du développement local ;

La synthèse méthodologique de l'enquête sur la CCAP;

Les principaux résultats et améliorations suggérées;

Les plans d'action pour la mise en place du CCAP dans la Commune de Foumbot.

Ce rapport est structuré en trois chapitres. A savoir, le cadre législatif et règlementaire en matière de décentralisation et développement local (**Chapitre I**), la synthèse méthodologique de l'enquête sur le CCAP dans la commune de Foumbot (**Chapitre II**) et la présentation des principaux résultats et améliorations suggérées (**Chapitre III**).

CHAPITRE I: **CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN**

Le développement local est un processus participatif qui utilise les initiatives locales comme moteur du développement économique et social. Il doit faire face à trois principaux enjeux : (i) répondre aux besoins des populations qui ont dorénavant une position active et responsable ; (ii) assurer un développement économique et social à l'échelle du territoire et (iii) inscrire la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités dans des actions de proximité. Le processus de décentralisation enclenché en Afrique depuis les années 90 a considérablement modifié le contexte du développement local. Il a ensuite conduit à la recherche d'une articulation entre les projets de développement local et la décentralisation avec la mise en place de projets de développement communal. En instaurant un système de représentation proche des populations, la décentralisation est sensée favoriser à la fois le développement local et la démocratisation à travers deux objectifs majeurs qui consistent globalement à:

- **contribuer au développement d'une culture d'évaluation des politiques publiques locales par les CTD** en vue de mieux assurer la cohérence entre les besoins des populations et les politiques de développement local **;**
- **contribuer à améliorer l'efficacité des politiques de décentralisation et de développement local,** notamment à travers: (i) le renforcement des capacités des nouvelles structures institutionnelles ; (ii) la recherche de la cohérence et la complémentarité des initiatives au niveau national et local; (iii) le suivi et l'évaluation de l'effectivité des mesures adoptées au niveau national; (iv) l'émergence et la généralisation de la définition et la mise en œuvre des politiques de Développement Économique Local, etc.

L'affirmation de cette volonté politique s'appréhende à partir des instruments qui fixent les cadres juridiques aussi bien de la décentralisation (I) que du développement local (II).

- **I.1 cadre juridique de la décentralisation**

L'étude descriptive ici est relative à la constitution (A), aux lois (B), décrets (C) et arrêtés (D) dans le domaine des compétences générales transférées par l'État aux Communes et plus spécifiquement dans les quatre (04) secteurs faisant l'objet du SCORE CARD à savoir l'éducation, la santé, l'eau et les services communaux.

I-1- A- Constitution

La Loi N° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n°2008/001 du 14 Avril 2008 a jeté les bases de la décentralisation au Cameroun. Elle affirme dans son préambule que : « Tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs. L'État assure à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement ». Cette loi donne une nouvelle impulsion, un rôle plus important à la décentralisation dans le cadre de l'amélioration et de la dynamisation du développement politique, sociale et économique du Cameroun.

I-1-B- Lois

- **Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004, portant orientation de la décentralisation**

Fixe les règles générales en matière de décentralisation et révise le statut du Maire réhabilité les syndicats des communes. Met en place aussi le nouveau dispositif de la tutelle. Supprime les

anciennes appellations de communes urbaines et de communes rurales. Les lois d'orientation de 2004 ont été suivies des premiers transferts de compétences et des ressources en 2010 aux Régions et aux Communes dans les matières nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire et sportif

- **Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux Communes**

Cette loi procède à un inventaire des compétences transférées aux Communes avec, concomitamment, un transfert des ressources. Les domaines concernés sont entre autre : - développent économique, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la-planification, et l'aménagement du territoire, urbanisme et habitat, la santé de la population et l'action sociale, l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle, la jeunesse, le sport et les loisirs, la culture et la promotion des langues nationales.

I-1-C- Décrets

-Décret N°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Communes en matière d'éducation de base.

Les compétences transférées par l'État à la Commune sont identifiées dans les domaines tels que :

- La construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- L'acquisition de matérielles fournitures scolaires ;
- Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint des dites écoles et établissement

-Décret N° 2010/0246/PM du 26 février 2010, fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Communes en matière de santé publique.

Les compétences transférées par l'État à la Commune sont identifiées dans les domaines de la construction, de l'équipement, de l'entretien et de la gestion des centres de santé intégrés.

-Décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'État.

Les compétences transférées par l'État à la Commune sont identifiées ici dans les domaines de la maitrise d'ouvrage et de la gestion des puits et des forages.

I-1-D- Arrêtés

- Arrêté N°0821/A/MINSANTE du 01 avril 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État aux Communes en matière de construction, d'équipement, d'entretien et de gestion des Centre de Santé Intégrés et des Centres Médicaux d'Arrondissement.

De l'analyse de ce texte, on note que la Commune exerce les compétences à elle transférées par l'État en matière de santé publique dans le strict respect du principe de la continuité du service public, notamment en ce qui concerne la construction, l'équipement, l'entretien et la gestion des

Centres de Santé Intégrés et des Centres Médicaux d'Arrondissement, la construction des logement d'astreinte, l'installation et l'aménagement de dispositifs fonctionnels de fourniture en énergie de secours, ainsi que l'installation et l'aménagement des forages d'eau au sein desdits centres.

Les partenaires et acteurs de santé sont rassemblés dans les structures de dialogue et de participation communautaire des districts qui visent la promotion de la gestion décentralisée des services de la santé, à travers les Comités de Santé de l'Aire (**COSA**), les Comités de Santé de District (**COSADI**), et les Comités de Gestion (**COGES**). Le Comité de Santé de l'Aire (**COSA**), de par ses attributions, assiste le Centre de Santé dans la recherche des solutions aux problèmes de santé et joue ainsi le rôle de contrôle social dans le suivi et l'évaluation de l'exercice des compétences. Le Comité de Gestion du Centre Médical d'Arrondissement assure la gestion dudit établissement de santé.

-Arrêté N°2010/00000298/A/MINEE du 01 septembre 2010, portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État aux Communes en matière d'alimentation **en eau potable** dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'État.

(1) La Commune doit, dans sa zone de compétence :

- Engager la gestion concertée des ressources en eau avec les autres Communes, l'État et les usagers qui contribuent au financement des interventions diverses ;
- Traduire, à travers le Plan de Développement Communal, l'aménagement et la gestion des eaux, selon les orientations de la politique nationale de l'eau ;
- Préparer, en application du Plan de Développement Communal des programmes pluriannuels d'intervention afin de répondre aux besoins en adduction d'eau potable ;
- Tenir annuellement à la disposition du ministère en charge de l'eau, la liste actualisée des villages de son ressort équipé des points d'eau et non encore équipés, ainsi que ceux susceptibles d'être équipés de mini-adductions d'eau potable à l'instar des bourgs ruraux.

(2) Par ailleurs, la Commune s'engage à :

- Recueillir et analyser les demandes des populations en matière d'adduction d'eau potable ;
- Élaborer un Plan de Développement Communal et à terme, un schéma directeur d'adduction d'eau potable à l'échelle de son territoire ;
- Monter des projets de réalisation d'ouvrages publics en s'entourant des compétences techniques nécessaires ;
- Passer des marchés publics de réalisation des travaux (avec mise en concurrence des prestataires agréer par le ministère en charge de l'eau, respect du Code des Marchés Publics, contrôle des travaux … ;
- Organiser la mise en exploitation de l'ouvrage autour d'un Comité d'Usagers ou le cas échéant, par la délégation à un exploitant privé ;
- Suivre la satisfaction du service et la planification de son extension selon l'évolution démographique.

Les services de gestion, d'exploitation et de maintenance se déclinent en activités ci-après :

- L'entretien et la maintenance de l'ensemble des puits et forages d'eau potable du ressort communal ;
- La prise de toutes les mesures nécessaires pour assurer l'hygiène et la salubrité autour desdits ouvrages ;
- L'entretien et la maintenance des ouvrages d'alimentation en eau potable ;
- La tenue d'un fichier communal des ouvrages d'adduction d'eau potable.

-Arrêté N° 2010/246/B1/1464/A/MINEDUB/CAB du 31 DEC 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État aux Communes en matières d'éducation de base.

Le présent arrêté porte cahier de charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État en matière d'Éducation de Base, notamment :

- La construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- L'acquisition des matériels et fournitures scolaires et le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint desdits écoles et établissements.

Le constat qui se dégage est que la plupart des lois et arrêtés dans ces domaines précités ont des décrets d'application.

- **I.2. Promotion du développement local**

Si l'enjeu du développement c'est la décentralisation, l'enjeu majeur de ce mode d'organisation institutionnelle de l'État est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base à la participation à la gestion de leurs affaires. Le développement est promu par les textes internationaux et nationaux.

La Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement établit sans équivoque le développement comme un droit et met les gens au centre du processus de développement. Le document révolutionnaire, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 4 décembre 1986, a d'abord proclamé ce droit inaliénable, en déclarant que tout le monde a «le droit de participer et de contribuer, et profiter du développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les humains les droits et les libertés fondamentales peuvent être pleinement réalisés. »

I.2.1- La constitution ou loi N°96/06 du 18 janvier 1996, portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n°2008/001 du 14 avril 2008.

Tout en affirmant son attachement à ces textes internationaux, la constitution du Cameroun promeut le développement local dans son préambule à travers la consécration du droit à un environnement sain et déclare que « L'État assure à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement ».

De même, cette loi affirme dans son préambule que : « Tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs. L'État assure à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement ». Cette loi constitutionnelle du 18 janvier 1996, en son article 10, donne ainsi

une nouvelle impulsion, un rôle plus important à la décentralisation dans le cadre de l'amélioration et de la dynamisation du développement politique, sociale et économique du Cameroun.

La matérialisation de cette volonté étatique se traduit dans l'adoption de plusieurs lois y relatives comme les lois de 2004 et suivantes.

I.2.2- Les lois promouvant le développement local au Cameroun

Au Cameroun, il est tout d'abord noté les lois de 2004 sur la décentralisation qui ont dévolu aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la mission de « promotion du développement local ». Depuis lors, des avancées significatives sur le processus ont été enregistrées : amélioration constante du cadre juridique et réglementaire ; création des organes de suivi de la décentralisation que sont le Conseil National de la Décentralisation (CND) et le Comité Interministériel des Services Locaux (CISL) ; la mise en œuvre des programmes d'appui à la décentralisation (Programme National de Développement Participatif-PNDP, Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local-PADDL, etc.), l'élaboration d'un système et d'un cadre de suivi du processus de la décentralisation, pour ne citer que celles-là. Au cœur de ce paysage institutionnel, il y a Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) et les ministères sectoriels, le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention intercommunal (FEICOM), le Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM), etc. Plusieurs autres lois viennent renforcer celles de 2004 comme la loi n°201/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires. Cette loi définit le développement durable comme étant un mode de développement qui vise à satisfaire les besoins de développement des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire les leurs. Dans le même ordre d'idées, on note la lo***i*** n° 2013/011 du 16 décembre 2013 Régissant les zones économiques au Cameroun. Ce texte fait la promotion du développement dans son aspect économique

II.2.3- Décret et Arrêté

En matière de développement local, le Décret N°2008/377 fixant les attributions des chefs de circonscription administratives portant organisation et fonctionnement de leurs services crée, auprès des Gouverneurs de Régions la division du développement régional. Au niveau du Préfet le service du développement local et au niveau du Sous-Préfet le Bureau d'appui au développement local. Ce décret peut être complété **par l'Arrêté n° 2011/0618/A/MINADER/CAB du 02 août 2011 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État aux Communes en matière de promotion des activités de production agricole et de développement rural.** Cet arrêté met un accent particulier sur la participation citoyenne au développement local à travers la promotion des comités villageois de développement, l'appui et le suivi des activités de développement, etc.

I.1 Brève présentation de la commune de FOUMBOT

Présentation sommaire

Région	Ouest
Département	Noun
Arrondissement	Foumbot

Commune	Foumbot
Date de création	27/11/1959
Date de mise en fonction	1960
Population	76 486 habitants*
Superficie	579 km2
Communes voisines	
Au nord	Commune de Koutaba
Au Nord-Ouest	Commune de Kouoptamo
Au Sud	Département du Ndé
Au Sud-Est	Commune de Djebem
A l'Ouest	par la Commune de Bafoussam 1er et Bafoussam 2e
A l'EST	Commune de Massangam
Nombre de chefferies	22 chefferies de 3e dégrée et une colonie bororo située au Mont Mbapit
Nombre de groupements	groupements de 2e dégrée

Carte 1: Localisation de la Commune de Foumbot

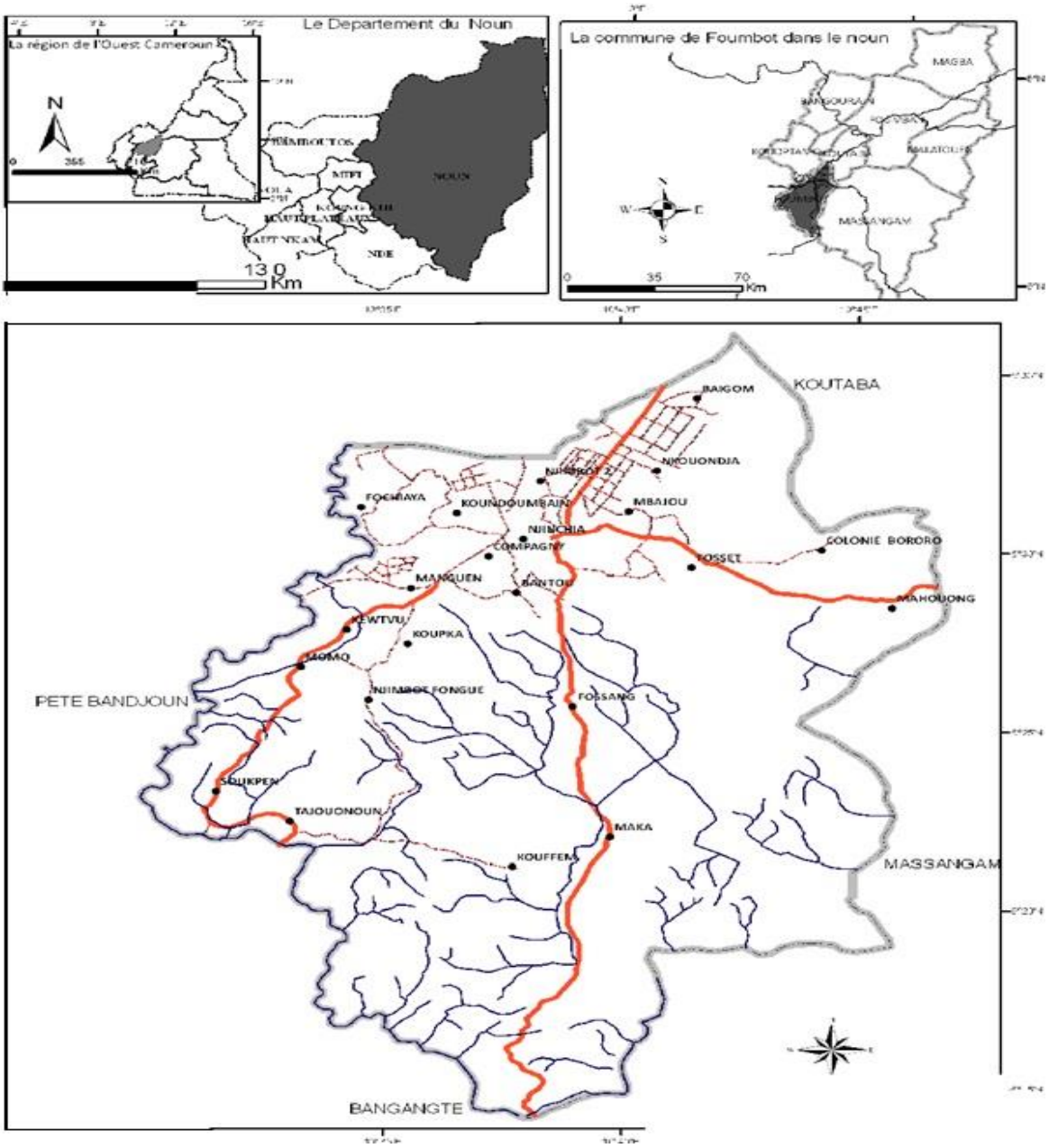

Milieu biophysique

Relief

La commune de Foumbot est située sur une vaste plaine, légèrement incliné vers l'Ouest. Elle se trouve à une altitude moyenne comprise entre 1100 et 1300m d'altitude. Son relief est constitué par endroit de buttes isolées et de collines résiduelles très peu hautes. La face Ouest du mont Mbapit (2 352m d'altitude) est implantée sur ce territoire communal. Les pentes dans la commune sont douces (généralement comprises entre 0 et 20%). Les formes actuelles sont le résultat d'une longue et complexe action volcanique qui s'est déroulé dans la région il ya plusieurs millions d'années.

Climat

La commune de Foumbot est située dans la région climatique dite tropicale Soudanoguinéen caractéristique de l'ensemble de la Région de l'Ouest. Ce climat est caractérisé par deux saisons : - Une saison pluvieuse demi - Mars à mi – Novembre ; - Une saison sèche demi -

Novembre à mi - Mars, très peu pluvieuse et marquée par une très forte évapotranspiration. La pluviométrie moyenne de la commune varie entre 2500 et 5000mm de pluie par an avec des minima et maxima en Novembre et Juillet respectivement (IRAD, 2013). La température moyenne annuelle oscille autour de 21°C. On note la présence des vents violents qui changent de direction et de force suivant des saisons. L'humidité relative moyenne est supérieure à 80% avec des maximas en Août et Septembre.

Sols

Les sols de la commune de Foumbot sont pour la plupart d'origine volcanique de couleur noir avec une forte valeur agronomique. On rencontre dans l'ensemble trois catégories majeures de sols à savoir :

- Les Andosols de couleur noir qui se rencontrent dans la partie centrale et Nord de la commune

- Les sols hydromorphes localisés dans les bas-fonds ; trop engorgés en saison des pluies, ils se prêtent bien aux cultures de saison sèche et notamment maraichères.

- Le reste de la commune est fait de sols brunifiés ou latéritiques qui sont peu profonds et acidifiés.

En raison de leur valeur agronomique meilleure et de leur disponibilité dans la commune, Foumbot constitue une zone de convergence des agriculteurs venant des villes de Bafoussam, Koutaba, Mbouda et Foumban. Malheureusement les méthodes culturales traditionnelles qui consistent à défricher, bruler et labourer chaque année sans jachère sont très dégradantes et compromettent au jour le jour des propriétés physiques et chimiques de ces sols. Des projets consistant à la gestion durable de ces terres devraient être envisagés pour éviter des situations désastreuses dans le futur.

Flore et végétation

La végétation de la commune est caractérisée par la prédominance de formations végétales ligneuses mixtes (arborée et arbustive) et herbacée. Les couverts ligneux sont clairs (non fermés) dominés par les savanes à physionomie locale variable. Outre les zones dites de végétation ''naturelle'', le territoire de la commune est dominée par les zones agricoles couvertes de cultures annuelles, semi- pérennes et pérennes. Les cultures annuelles sont dominées par le maïs, et les cultures maraichères que sont le gombo, la tomate, la morelle noire, pastèque, poireau et poivron. Les cultures semi- pérennes étant dominées par les bananiers plantains. Le caféier et les arbres fruitiers tels que le manguier, le safoutier, l'avocatier sont des cultures pérennes et qui se rencontrent un peu partout dans l'espace communal. Les herbes dominantes sont *Imperata cylindrica*, *Mimosa sp*, *Penicetum purpurum*, *hyparrhénia sp* et *Panicum maximum*. Les forêts galeries et bosquets rencontrés le long des cours d'eau sont dominés par *Ceiba pentadra*, *Raphia sp* etc.

Faune

Dans la commune de Foumbot, la faune est peu fournie et peu diversifiée. Ceci du fait de la pression des activités humaines (Champs et habitation). On y rencontre cependant quelques Gibiers : hérissons, tigres, rats palmistes, porcs épics, pangolins, singes, lapins biches et écureuils ; Oiseaux : perdrix, éperviers, corbeaux, hiboux, chauves-souris, moineaux etc. Reptiles et insectes : serpents, lézards, margouillards, caméléon, abeilles, guêpes, criquets et mouches.

Hydrographie

Le fleuve Noun matérialise la principale limite du côté ouest de la commune et en demeure la principale ressource hydrographique. De petits ruisseaux de moindre importance existent aussi en plus de la rivière Nkoup qui traverse longitudinalement une majeure partie de la commune. Les forages en eau profonde, les puits plus ou moins aménagés et équipés en pompes manuelles et quelques captages gravitaires fournissent actuellement l'essentiel de l'eau de consommation aux populations dans les villages. Le réseau de la camerounaise des eaux (CDE) approvisionne aussi une partie de la zone urbaine de Foumbot et compte 1 521 branchements pour 1 184 abonnés.

Les ressources minières

Le potentiel minier de la commune de Foumbot est assez important. On note la présence de la pouzzolane dans la presque totalité du territoire communal. Et son exploitation intensive est particulièrement observée dans les villages Mbantou, Fosset et de Baïgom (mont Mbapit). En outre, on a les pierres exploitées dans la carrière de Manchouroum (Baïgom), Fosset, koupka, Njimbot Fongue, Njincha et Fossang ; le sable de Mansharou et Njichi (Baïgom), Kouffen, Mahouon, Maka, koupka, Njimbot Fongue et Tenjouonoun; la latérite au mont Mbapit (Baïgom) ; Fossang, Soukpen, Tenjouonoun, Momo, Mahouon, Maka, Fosset, Njimbot Fongue et Kouffen. A ces différentes carrières s'ajoute le gravier à Ngouogouo (Fosset). A ce jour, le potentiel minier est non seulement mal connu mais connait une exploitation anarchique et archaïque par tous les acteurs.

Milieu humain[1]

1. Repères historiques de la commune

La commune de Foumbot est créée le 27 septembre 1959 et est rendue fonctionnelle depuis 1960. Elle est essentiellement occupée par le peuple Bamoun depuis le retrait des premiers occupants qui se sont installés de l'autre côté du fleuve Noun. Aussi on note la présence d'autres peuples surtout bamilékés, Banso'o et les bororos. Les premiers (Bamilékés et Banso'o) y sont arrivés soit pour des raisons de main d'œuvre dans les anciennes plantations coloniales, soit suite à des bannissements subis dans leur localité d'origine ou encore pour des raisons d'isolement à cause de certaines maladies (peste) pendant la période coloniale. Les derniers (Bororos) quant à eux y arrivent à la faveur de leurs activités de transhumance liées à l'élevage (bovin).

2. Taille et structure de la population

La population de la commune est estimée à environ 76 486 habitants en 2005. Si on applique un taux d'accroissement de 2,6% à cette population totale de 2005, on obtiendrait une population de 90 406 habitants en 2012. Ce résultat n'est pas très différent de celui obtenu lors du DPNV à savoir : 106 691 habitants repartie dans 17 villages, une colonie peuls (bororo) et dans 05 quartiers de l'espace urbain avec des proportions respectives de 58 363 et 48 328 habitants en zone urbaine et rurale (DPNV, 2013). Elle occupe un territoire d'environ 579 Km2 de superficie pour une densité de 184 habitants/Km2 (PDC, 2009). Cette population est composée par une tranche active de 39 345 femmes et 38 628 hommes.

[1] Voir PCD 2014 Commune de Foumbot.

On note au sein de la commune, la présence des couches vulnérables dominées par des personnes âgées (287) suivi des handicapés (216), des OEV (125) et des personnes atteintes de VIH/SIDA (16) ou autres maladies graves (24). A celles-ci s'ajoutent les populations Mbororos dont l'effectif est estimé à 228 âmes.

3. Groupes ethniques

Les principales ethnies présentes sur le territoire de la Commune de Foumbot sont constituées des Bamouns, des Bamiléké, des Banso'o et des Mbororos. Etant donné le caractère cosmopolite de la localité, on recense également des représentants d'autres ethnies originaires de la plupart des autres Régions du pays et installées pour des raisons diverses.

4. Religion

La Commune de Foumbot est multiconfessionnelle avec une prédominance de l'Islam.

En effet, certaines populations sont attachées aux rites traditionnels qui côtoient allègrement les religions séculaires que sont l'islam, le catholicisme et le protestantisme. Toutefois, on y dénombre quelques dénominations religieuses se recrutant parmi les églises réformées et les églises nouvelles ou réveillées.

5. Principales activités économiques

Les principales activités économiques de la commune se réduisent en l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'exploitation des produits forestiers, l'exploitation artisanale des carrières, l'artisanat et le transport.

Principales potentialités et ressources de la commune

Les potentialités et ressources du milieu biophysique

La situation géographique de la commune sur la Nationale N° 6 (axe Bafoussam- Foumban) ; le paysage à vocation touristique de par l'aspect pittoresque du quasi étendu de l'espace communal ; les caractéristiques édaphiques et climatiques/écologiques de la commune qui sont favorables à la pratique des activités agro sylvo pastorales et touristiques. La présence de ressources naturelles au rang desquelles : les gisements de sable (Mont Mbapit, Baïgom, Kouffen, Mahouon, Maka, koupka, Njimbot Fongue et Tenjouonoun, Fosset etc.), de latérite (Baïgom, Fossang, Soukpen, Tenjouonoun, Momo, Mahouon, Maka, Fosset, Njimbot Fongue et Kouffen etc.), de pouzzolane (Foumbot ville, Baïgom, Mbantou, etc.), de pierres (Baïgom, Fosset, koupka, Njimbot Fongue, Njincha, Fossang etc) les sources d'eau naturelles propices pour la réalisation des adductions d'eau par captage gravitaire et dont l'aménagement contribuerait à apporter des solutions à la difficulté d'accès à l'eau potable dans certaines communautés du territoire communal.

Potentialités et ressources du milieu socio-économique

Au plan socioéconomique on note:

La présence de la SCAN (Société de Conserverie Alimentaire du Noun) à Foumbot ville et dont la réouverture constituerait un créneau pour l'écoulement des tomates fortement produites dans la commune, sans oublier l'offre d'emploi qui en découlerait ; L'existence de plusieurs projets (PROLEG (Mangoum et Mbantou), SPC (Njimbot) et SCTC (Baïgom) à intégrer dans les infrastructures industrielles et de plusieurs coopératives (07); la présence active de divers acteurs de la société civile dont l'accompagnement et le soutien peuvent contribuer au développement de la commune ; La présence des établissements touristiques (06 hôtels et de 03 auberges, 06 restaurants) susceptibles d'accueillir les visiteurs et touristes; L'existence de plusieurs services déconcentrés de l'Etat pouvant apporter des appuis multiformes tant à la commune qu'à ses

communautés ; plusieurs compétences désormais transférées aux Communes et qui font de celles-ci le maître d'ouvrage du développement local; la présence d'une station de l'IRAD (Institut de Recherche Agronomique pour le Développement) dans le village Mangoum ; La commune dispose d'un potentiel hydraulique important. En dehors du réseau de la Camerounaise des Eaux (CDE) qui couvre essentiellement les quartiers Mbantou et Njimbot1 (Foumbot ville) et dont l'extension contribuerait à résoudre le déficit en eau potable dans la commune, des perspectives orientées vers la recherche et l'exploitation d'eau souterraine ont permis la réalisation d'un captage gravitaire avec bornes fontaines et branchements privés dans les villages/quartiers Baïgom, Fosset, Njincha et Mbanjou. On rencontre en outre dans les quartiers/villages Njimbot1 et 2, Mangoum, Fosset, Compagny, Nkoundoumbain, Momo, Tendjouonoun, Soupken, Mbanjou, Mbantou, Mahouon des forages et puits aménagés. La mise en place des comités de gestion des points d'eau et la redynamisation de ceux existant (Njincha et Mbantou, Mbandjou, Focheiya, Njimbot1 et Momo) permettrait d'assurer la gestion durable de ces infrastructures.

La commune de Foumbot dispose en outre de vastes terres agricoles très fertiles. Elles sont valorisées pour la production des vivriers, des cultures légumières, du cacao, du café et des agrumes. Le potentiel minier de la commune de Foumbot est important. Bien que la pouzzolane fasse l'objet d'une exploitation particulière à Mbantou et Baïgom, on note sa présence sur une importante frange du territoire communal. A celle-ci s'ajoutent les gisements de sable (Mont Mbapit, Baïgom, Kouffen, Mahouon, Maka, koupka, Njimbot Fongue et Tenjouonoun et Fosset) et les ressources en pierres se rencontrées dans les zones de Baïgom, Fosset, koupka, Njimbot Fongue, Njincha et Fossang. La commune reste alimenter par l'énergie AES-SONEL (MT triphasée) qui indéniablement facilite le développement des activités économiques. Notons qu'il existe des possibilités d'exploitation des sources énergétiques renouvelables (solaire et éolienne) qui pourraient contribuer de façon significative à résoudre le déficit en énergie électrique constaté dans la commune et particulièrement dans les zones éloignées du réseau existant tel que Tenjouonouon, Kouffen et Mahouon. La population de Foumbot constituée d'ethnies Bamoun, Bamilékés, Banso'o, Mbororos et Haoussa estimée à environ 106 691 habitants, constitue également une ressource indéniable pour le développement de l'économie de la Commune.

CHAPITRE II: **SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT**

Ce chapitre centré sur la méthodologie de travail se présente en trois parties. Le contexte de l'étude, les objectifs et les différentes étapes de ce processus.

II.1 Contexte de l'étude

La décentralisation depuis son adoption en 1996 a connu une évolution progressive à travers ses lois d'orientation en 2004 et les premiers transferts de compétences et ressources en 2010. Cette Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant Orientation de la Décentralisation, définit la décentralisation comme étant un transfert de compétences et de ressources par l'État aux CTD. La décentralisation constitue ainsi l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

C'est dans ce sillage que depuis la deuxième phase du Programme, l'un des résultats attendus est : « le nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ». Une phase a été conduite en 2011 et a porté sur 10 Communes prises dans les 10 Régions. Cette première expérience a permis de tirer des leçons qui ont été capitalisées pour le passage à l'échelle en troisième phase.

La phase pilote a permis de :

Observer un grand engouement des populations à donner leur avis sur le développement de leurs localités.

Relever les points perfectibles, sur lesquels les sectoriels, les maires se rendent à l'évidence des améliorations à apporter dans la gestion de leurs localités.

Relever les points d'attention pour une réussite de cette opération.

Ces points d'attention portent principalement sur le triple plan technique, administratif et financier.

Sur le plan technique

Le caractère sensible de cette opération exige que l'échantillonnage et l'analyse des données qui en découleront soient rigoureux et obéissent à une méthodologie qui repose sur des bases scientifiques.

Sur le plan financier

La Coordination de l'opération, la collecte, l'analyse des données, la production des rapports, la dissémination des résultats et la conduite des changements issus de l'opération sont autant d'activités de l'opération qui induisent des coûts non négligeables, parfois au-dessus des capacités de certaines communes.

La prise en charge de l'opération est donc une donnée à intégrer dans la réflexion visant à mettre en place de tels mécanismes, étant entendu que de prime abord, les Maires pourraient être quelque peu réfractaires à une telle évaluation.

Sur le plan du pilotage de l'opération

Sur le plan du pilotage de l'opération, le succès de l'opération exige un comité suffisamment indépendant pour que les résultats reflètent la perception réelle des bénéficiaires, il devrait également être suffisamment fort pour accompagner la commune dans la conduite des changements qui seront suggérés par l'évaluation. Ceci pourrait faire penser à deux scénarii extrêmes :

(i) comité externe à la Commune et totalement indépendant avec un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des Communes ou

(ii) un comité composé de personnels et élus de la commune ayant un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes.

Afin de disposer d'informations fiables pour cette opération, il a été retenu pour le PNDP III de réaliser une enquête dans 159 Communes auprès des ménages pour capter leurs perceptions sur l'offre de service dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et le service communal. (18 Communes sont concernées dans la région de l'Ouest).

- La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisation de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu. Deux OSC ont été retenues dans la région de l'Ouest: AMCODE et GADD.

- L'appui technique de l'INS est prépondérante tant sur la conception que sur l'opérationnalisation.

II.2 Objectif du CCAP

L'objectif global de cette enquête est de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

De manière spécifique, l'enquête devra permettre de renseigner sur :

- ✓ Les indicateurs liés à l'appréciation des services hydrauliques ;
- ✓ Les indicateurs liés à l'appréciation des services de santé ;
- ✓ Les indicateurs relatifs à l'appréciation des services d'éducation ;

Les indicateurs liés à l'appréciation du service communal.

II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données

La méthodologie du CCAP à consister à :

- ➲ Identifier les enjeux et les acteurs (administration et usager) ;
- ➲ Élaborer un plan de sondage ;
- ➲ Réaliser l'enquête ;
- ➲ Analyser et interpréter les données ;
- ➲ Présenter les résultats et les leçons apprises ;
- ➲ Négocier l'amélioration des services.

II.3.1 Tirage de l'échantillon

II.3.1.1 Champ de l'enquête et population cible

Le champ de l'enquête concerne 20 zones de dénombrement (ZD) pour une population ciblée composée d'un ensemble de 320 ménages de la Commune Foumbot tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

II.3.1.2 . Méthode de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage sont décrites dans la présente partie. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. L'objectif principal du plan de sondage de l'enquête ScoreCard est de produire des estimations statistiquement fiables de la plupart des indicateurs au niveau de la commune.

Une approche d'échantillonnage en grappes stratifié, à plusieurs degrés, a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.

Collecte de données

Outil de collecte

Dans le souci d'obtenir le maximum de points de vue, l'enquête a procédé par un questionnaire standard de collecte des données en format papier que l'enquêteur remplissait au cours d'un entretien avec un répondant faisant partie de l'échantillon préalablement choisi. Le questionnaire était composé de cinq grandes parties. La première documente les informations d'ordre générale sur la Commune et sur l'enquêté. On y retrouve aussi l'heure de début et de fin de l'enquête ainsi que l'appréciation de la qualité de l'enquête. La deuxième partie constituée de 25 questions, est consacrée à la satisfaction et aux attentes des répondants sur l'accès à l'eau. La troisième partie recueille au travers de 20 questions, les données sur les services de santé qu'on retrouve dans la Commune de Foumbot. La quatrième partie est centrée sur l'éducation comportait 19 questions permettant d'avoir les informations sur le niveau de satisfaction et les attentes du répondant sur ce secteur. Le questionnaire s'achève avec les informations sur les services communaux. Il est question d'avoir une idée sur l'efficacité des interventions de la Commune.

II.3.1.1 Formation des agents de collecte

La formation des agents de collecte s'est déroulée du 19 au 20 septembre 2017 à la Mairie de Foumbot, Le GADD a au cours de cette formation :

Lancé l'appel à manifestation et recruter les agents enquêteurs à former de concert avec la Commune de Foumbot et le PNDP;

Passé en revue les documents cartographiques, le manuel et le questionnaire et préparer le message à passer ;

Révisé les techniques d'animations qui tiennent pour passer au mieux le message préparé.

La formation s'est déroulée sur la supervision du Chef d'équipe et la coordination des cadres de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Ouest. A l'issu de cette formation, tous les participants ont été évalués dans le but de retenir 10 pour la collecte des données sur le terrain.

NOM ET PRENOM	Présence/3	Participation active et simulation/3	Travaux terrain/4	Epreuve écrite
MFONKA MFETIE OUSMANE	3	3	4	12,5
PAM MOLUH Marius Fabrice	3	1	4	17,5
AJOUFACK KENGNAN NIKAISE	3	1	4	17,5
MIENGOUEN NCHOUWAT	3	3	4	14
PENZIE MFOUAPON Raimatou	3	1	4	14,75
KWANGUE VOUMO LORINNE DAVIETTE	3	1	4	15,5
TENJANI LINJOUOM MOUHAMADOU NOUR	3	3	4	9,75
YOUMIE Moctar	3	1	4	15
VEPOUYOUM GRAJUEN NICKESE ELSA	3	1	0	13,75
TSAFACK Sibine Berlioz	3	2	4	15
TAYOU Iliassou	1	0	0	0
NGONO ONANA Sidonie	3	1	1	14,25
DE ZAPA YVES PATRICK	2	1	4	16
NKOMBOUWO GUEVEU GUY-LUX	3	3	4	13,25
Mouhamadou Lamine	1	0	0	0

Tableau 1: synthèse de la formation se présente dans le tableau suivant :

Module	Contenu essentiel passé	Méthodologie utilisée	Outils/supports	Observations (points d'attention, analyse des formateurs)
Concepts clés de cartographie et de dénombrement	***Définitions des termes*** : Ménages, chef de ménage, taille du ménage, membre du ménage, structure, zone de dénombrement, croquis, carte de base, bloc, plan de localisation ou situation, fond de carte, logement, unité - d'habitation.	-Présentation directs aux participants -Echanges/débats	-Diapositives -Dossier cartographique de l'INS -Papier conférence -Marqueurs	-La différence entre la notion de chef de ménage et de Chef de famille a fait l'objet d'une danse explication pour lever toute équivaut. Car si dans la Région de l'Ouest le Chef de famille qui est héritier ou le successeur a une place primordiale dans la famille il n'en demeure pas toujours le Chef de ménage. Il faut convoquer ici le profil de la durabilité de 6 mois ou l'intention de passer 6 mois et le rôle de principale source de revenu de la famille. -Le rôle du plan de situation, du croquis et de la carte de base (le premier indique l'accès principal à la ZD à travers les points principaux de repères. Le 2e identifie les ménages et comment marcher dans la ZD. Et le 3e indique les limites de la ZD - les notions de Structure, Unité d'habitation et Ménage prêtaient à confusion
Présentation des outils de collecte de données	**Présentation du manuel et du questionnaire** : - Comment renseigner la partie signalétique ? - Comment poser des questions et renseigner les sections Hydrauliques, santé, éducation et services communaux ?	-Lecture suivi - Echanges -Débats -Prise de notes -Débriefing -Questions récapitulatives	-Questionnaire -Manuel de l'agent enquêteur -Papier conférence -Marqueurs -Vidéo projecteur	-Les enquêteurs ont eu tendances à ne pas respecter les sauts ; - les formateurs et les participants ont relevé l'omission d'un très grand saut à la section éducation entre E02 et E17 si la réponse est 00. -Quelques confusions ont été observées dans le renseignement des questions avec les réponses à plusieurs modalités - Parfois le questionnaire et le manuel sont contradictoires. En raisonnant de façon cohérente on peut se rendre compte que c'est un problème de saisie. Exemple C15.

Module	Contenu essentiel passé	Méthodologie utilisée	Outils/supports	Observations (points d'attention, analyse des formateurs)
	Présentation du dossier cartographique Quels sont les documents constitutifs du dossier cartographique (carte de base, croquis, fiche de dénombrement)? Comment exploiter le dossier cartographique ? Comment retrouver une ZD dans le dossier cartographique? Comment retrouver un ménage une fois qu'on est dans la ZD ? Comment se déplacer dans la ZD ? Quels sont les ménages qui ont été tirés dans le cadre du scorecard ?	-Présentation physique des dossiers aux enquêteurs -Echanges/débats	-Dossier cartographique de l'INS -Papier conférence -Marqueurs	On a noté que la présence de certains dossiers cartographiques flous ne permettrait pas l'exploitation facile et des craintes ont persistés sur des éventuelles difficultés que rencontreraient les enquêteurs sur le terrain -Certains dossiers cartographiques ont été très mal renseignés par le cartographe (Exemple ZD 012 localité de MBANJOU) -Lecture du document cartographique (comment le lire) - La ZD 738 n'as pas de croquis
Travaux pratiques	Simulation en salle en binôme enquêté et enquêteur	Jeu de rôle sur l'animation d'un entretien entre enquêteur et enquêté pour le	-Questionnaire -Manuel de l'enquêteur	On a noté : -Des soucis d'introduction en début d'entretien avec l'enquêté -La non maitrise à cette étape de la formation du but / Objectif du Score-Card par les enquêteurs

Module	Contenu essentiel passé	Méthodologie utilisée	Outils/supports	Observations (points d'attention, analyse des formateurs)
		remplissage du questionnaire		-Une faible identification du chef de ménage avant l'administration du questionnaire par les enquêteurs -Les enquêteurs qui ont eu tendances à ne pas respecter les sauts -La non maitrise et appropriation du questionnaire lors de l'entretien - La langue Bamoun a été un sérieux handicap pour 2 enquêteurs
	Sortie de terrain	Réalisation de la sortie de terrain auprès des ménages pour renseigner le questionnaire -Présentation oral du travail effectué par les enquêteurs -Débriefing -Echanges et débats	-Dossier cartographique -Questionnaire -Stylo à bille de couleur bleue	On a noté que : -Plus de 80% des enquêteurs ont retrouvés leurs ménages et administré le questionnaire -Les 20% manquant sont dues à la mauvaise cartographie et au fait que la zone urbaine de Foumbot est en permanence reconstruction -Sur plusieurs ménages, les numéros EC ECAM4 sont effacés -La pratique a complété la phase théorique -La phase pratique a semblé plus facile que la théorie

De ce tableau, nous constatons que le taux des ménages touchés est de 85% dans l'ensemble des zones de dénombrement due à un nombre élevé de logement vide tiré dans l'échantillon. Il est important de signifier que les questionnaires ramenés par les agents de collecte ont été examinés par les superviseurs de façon à s'assurer que les données sont complètes, cohérentes et lisibles. Après cette vérification, les questionnaires remplis ont été rangés de manière à faciliter l'acheminement pour le PNDP sous décharge. Une fois au PNDP, les questionnaires ont été une fois de plus passés au contrôle avant l'organisation de la saisie. C'est ainsi que les données ont été saisies à l'aide du logiciel CS Pro. Les données saisies dans un format électronique ont permis de générer les tableaux pour les analyses. (*voir en annexe liste des tableaux*).

II.3.2 Collecte des données

Il est important de rappeler que ce processus a déclenché par un atelier d'information et de sensibilisation des autorités administratives et traditionnelles dans le but de faciliter l'introduction des agents enquêteurs et la collecte des données. Après la formation des agents enquêteurs, nous avons procédé à l'attribution des ZD de la Commune de Malantouen de manière à ce que chaque enquêteur puisse collecter les données dans 32 ménages.

La collecte des données proprement dite s'est déroulée du 05 au 11 Octobre 2017 par une équipe présentée en annexe du présent rapport.

II.3.3 Exploitation des données

Les données collectées ont été exploitées à trois niveaux :

Au niveau du GADD : Les fiches de collecte des données ont été passées en revue pour s'assurer d'une part de la fiabilité et de la cohérence des données mais aussi avoir les statistiques sur le nombre de fiche entièrement, partiellement ou non renseignée.

Au niveau du PNDP : Les mêmes opérations de contrôle de cohérence des informations sur les fiches et du nombre de fiche entièrement, partiellement ou non renseignées ont été menées. En outre un atelier de saisie des données a été organisé.

Au niveau de l'INS : C'est la vérification de la cohérence et la production des tableaux qui ont servi à la production du rapport.

II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception

Le choix de la taille d'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex.: budget, personne l de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages. Cette enquête s'est appuyé sur les mêmes ZD que celles sélectionnées lors l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) qui a sélectionné 20 ZD maximum par commune. Pour cela, pour les communes ayant sélectionnées 20 ZD pendant EC-ECAM 4, 16 ménages ont été sélectionnés par ZD pour être enquêtés dans le cadre ScoreCard. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon 320 ménages de la commune a été réparti dans chaque proportionnellement au nombre de ZD lors de l'EC-ECAM4.

Base de sondage et sélection des grappes

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun. L'échantillon des unités primaires de ScoreCard est le même que l'échantillon des unités primaires de l'enquête l'EC-ECAM4. De ce fait, il peut être considéré comme résultant d'un tirage à deux degrés.

Au premier degré, dans le cadre de l'EC-ECAM4, les zones de dénombrement (ZD) du recensement ont constitué des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et ont été sélectionnées dans chaque arrondissement à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménage a été tirée selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Sélection des ménages

Les listes des ménages ont été préparées par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque zone de dénombrement pendant l'EC-ECAM4. Les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique.

Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Au lieu de tirer directement les unités primaires à partir des zones de dénombrement issues de la cartographie du RGPH de 2005, il a été retenu d'utiliser pour ScoreCard les mêmes unités primaires de l'enquête EC-ECAM4 dans le but d'éviter de lourds et coûteux travaux de cartographie. Finalement ScoreCard repose sur un sondage à deux degrés.

Les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la commune h
P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la commune h

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la commune h, M_i le nombre de ménages dans la ZD i, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD i de la commune h. On notera que t_{hij} =1 si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la commune h est donnée par:
Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EC-ECAM4 dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD *i* de la commune *h* est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ ZD de la commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

CHAPITRE III: **PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES**

Il est question pour ce chapitre de ressortir les résultats de l'enquête sur le CCAP. Ceux-ci sont présentés sous la forme de tableaux statistiques, illustrés de camemberts et d'histogrammes. Ils sont précédés d'une analyse et rendent compte de la perception générale qu'ont les populations de la Commune de Foumbot sur les services publics qui leur sont rendus dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux tout en proposant des pistes d'amélioration.

III.1 Présentation de la population enquêtée

La question de l'âge sur la population enquêtée peut apporter une plus-value sur le niveau de fiabilité des réponses données d'une part et d'autre part sur le niveau de sensibilité par rapport à la thématique concernée. On peut se rendre compte au regard du graphique ci-dessous que 4 % des répondants ont moins de 20 ans. Ce sont des ménages où le chef n'a pas été disponible durant la période de collecte des données dont une autre personne du ménage a répondu aux questions. Dans la majorité des cas, c'était soit le fils, soit la fille du chef de ménage. 95,6% de la population enquêtée à plus de 20 ans et les informations collectées aux prés de cette tranche d'âge peut être prise au sérieux. On remarque aussi que 0,4% de cette population a refusé de se prononcer sur leur âge. L'analyse des groupes d'âge des répondants laisse apparaitre que 26,2% représente la tranche d'âge la plus interrogée qui oscille entre 25 à 50 ans. On note qu'il n'y pas eu de différence significative en terme d'effectif de répondants.

Graphique 1 : Population enquêtée selon le sexe et l'âge

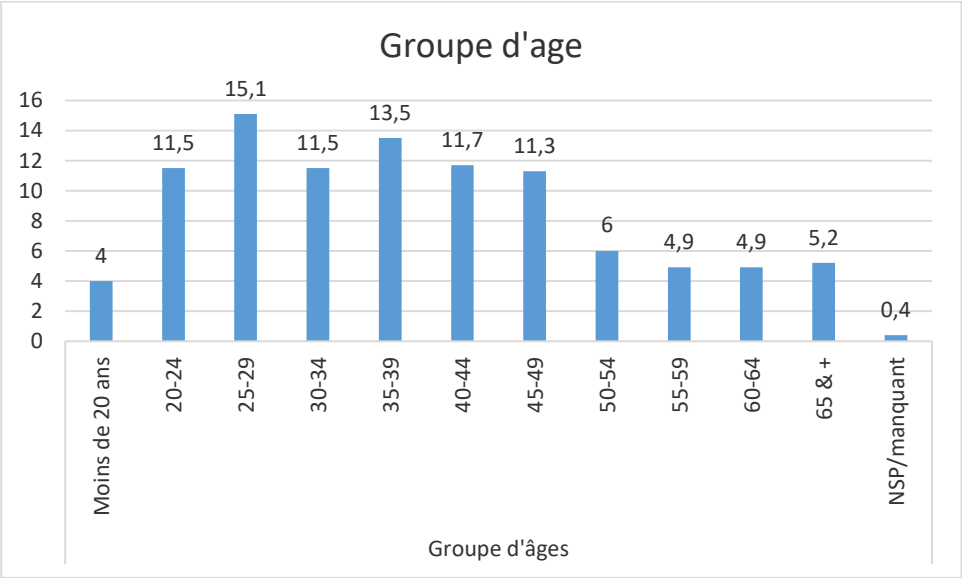

Source : SCORECARD Foumbot, 2017

Il ressort que 61,9 % de femmes ont été touchées contre 38,1% d'hommes tel qu'illustre davantage la figure ci-contre. Cette situation pourrait s'expliquer par le faite que l'enquête a été faite au niveau des ménages et la plupart des ménages sont occupés par les femmes en journée. Somme toute, au regard des secteurs abordés dans le cadre de cette étude, les catégories touchées en terme de genre et d'âge des répondants auraient une bonne incidence aux problématiques afférentes à chaque secteur au regard de la sensibilité de chacune d'elle (hommes, femmes et jeunes).

Graphique 2: Répartition par sexe de la population enquêtée

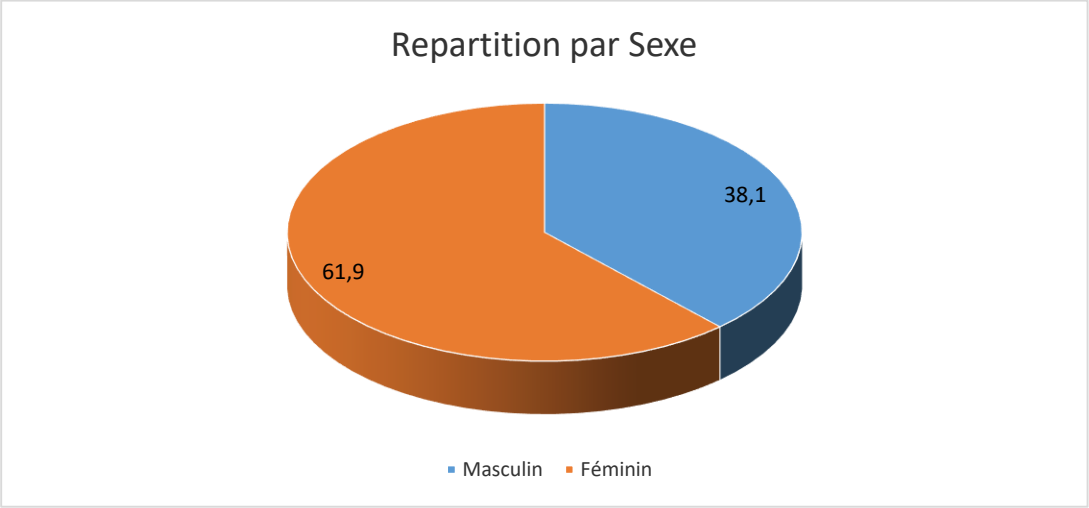

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

L'âge ici oscille entre 20 à 65 ans qui représente un pourcentage de 27,6%. L'analyse par sexe démontre que 61,6% des Chefs de ménages sont des hommes contre 38, 4% de femmes également reconnus au même titre que les hommes comme chef de ménage par ce que remplissant les critères caractérisant un individu de chef ménage dans le cadre de cette enquête.

Graphique 3: Répartition des CM par groupe d'âge

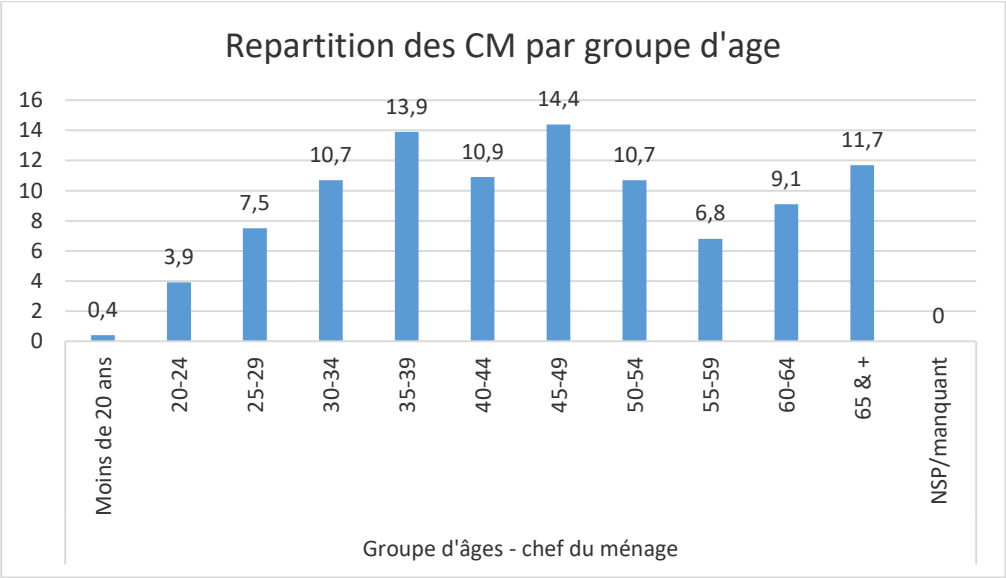

Contrairement au graphique sur la répartition par sexe des répondants, 61,6% sont des hommes contre 38,4% de femmes. Cette situation n'est pas contradictoire, car dans une commune comme Foumbot d'audience musulmane, l'homme reste chef de ménage quoique toujours absents du domicile.

Graphique 4: Sexe du Chef de ménage

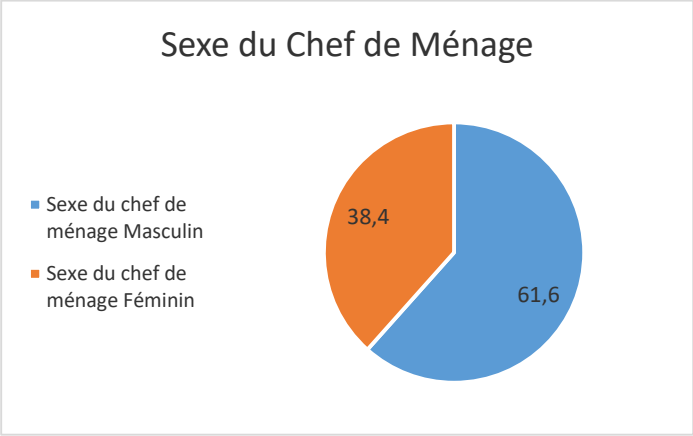

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.2 Secteur de l'hydraulique

III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique

Six (6) sources d'approvisionnement en eau existent dans la Commune de Foumbot tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Il ressort que l'adduction en eau potable constitue le système d'approvisionnement en eau les plus représentatifs dans la Commune de Foumbot. En considérant, (i) les adductions d'eau potable, (ii) les forages avec PMH, (iii) les puits protégés et (iv) les puits avec pompe, les ménages touchés ont accès à un système d'approvisionnement en eau aménagé dans la Commune de Foumbot. Ceci est en cohérence avec les données du tableau 3 ci-dessous où se dégagent 60,4% des ménages ayant accès à l'eau potable.

Tableau 2: Système d'approvisionnement en eau

Tableau 2.1 : Système d'approvisionnement en eau						
Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement, SCORECARD, Foumbot, 2017						
	Proportion (%) des ménages avec comme système existant d'approvisionnement en eau :					
	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forage avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable
FOUMBOT	22,1	17,4	9,4	33,0	31,0	36,4

Au regard des résultats obtenu, force est de constater que la principale source d'approvisionnement en eau de la Commune est la source et ou rivière. En dehors des sources d'adduction en eau potable et les forages avec PMH, les populations se ravitaillent en majorité dans les sources d'approvisionnement en eau non potable qui représente 68 %. L'adduction en eau potable ne représente que 9 % contre 91% d'autres sources d'approvisionnement. Toutefois

la proportion des ménages proche utilisant une source d'eau publique aménagée reste faible et serait le reflet d'un accès à l'eau potable difficile dans ladite Commune

Graphique 5: : Principale source d'approvisionnement en eau publique des ménages

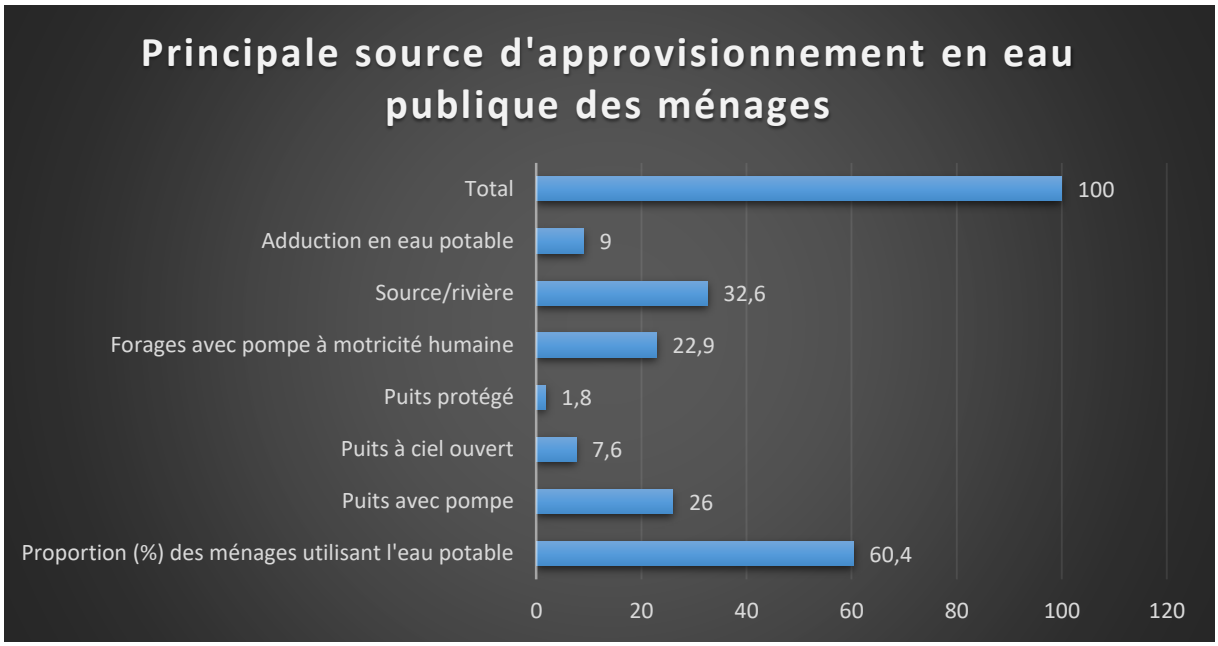

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

Pour ce qui *est de* ***la qualité de l'eau,*** il en ressort la situation suivante: 77,1% des ménages enquêtés affirment que l'eau issue de leur principale source d'approvisionnement est de bonne qualité. 20,4% des ménages déplorent la mauvaise qualité de celle-ci et 2,5% de ménages sont restés indifférents.

Graphique 6: Qualité de l'eau

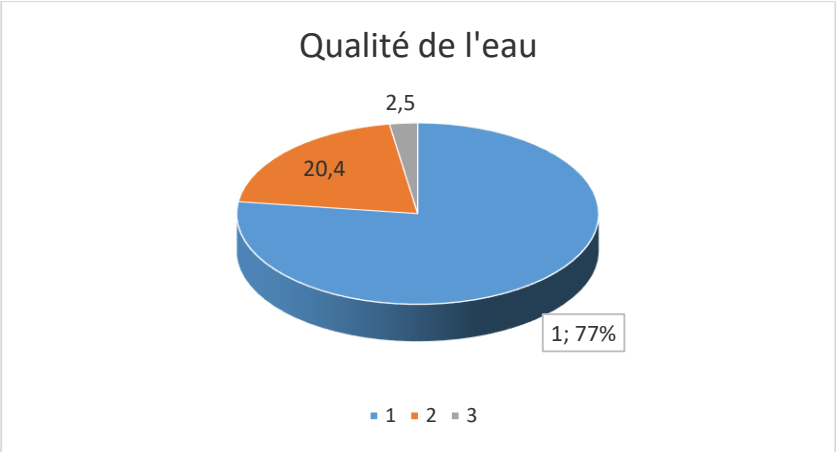

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

Parmi les facteurs qui rendent cette eau mauvaise, ressort (i) l'odeur, (ii) le goût et (iii) la couleur de l'eau pour 17,1%, 15,8% et 11,1% des ménages respectivement. La mauvaise qualité évoquée ici proviendrait de l'eau issue des puits (à ciel ouvert, avec pompe ou protégé) et des rivières et/ou sources qui restent encore des sources d'approvisionnement pour certains ménages de la Commune.

Il se dégage que pour 83% de ménages enquêtés, l'eau est inodore, mais des améliorations restent à apporter car 17% de ménages enquêtés révèlent que l'eau qu'ils utilisent à une odeur.

Graphique 7: Eau à une odeur

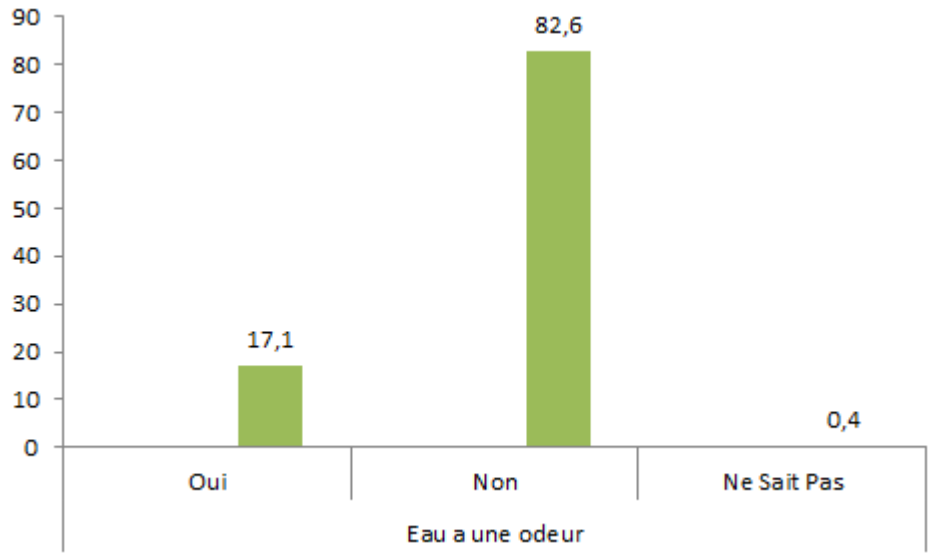

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

A l'observation du graphique, 84% de ménages enquêtés déclarent ne ressentir aucun goût de l'eau qu'ils utilisent, par contre 16% de ménages enquêtés disent que l'eau qu'ils utilisent à un goût.

Graphique 8: Eau à un gout

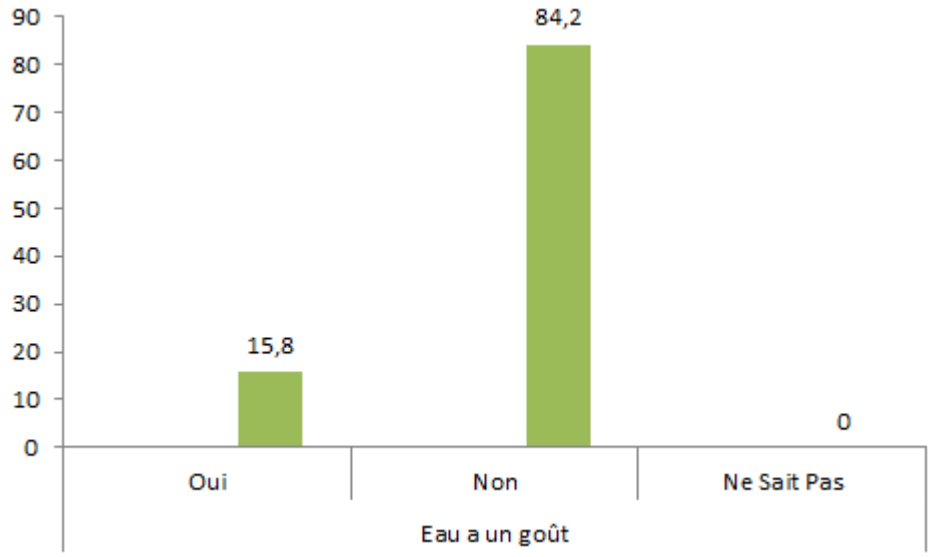

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

Les résultats sur la couleur montre que 89% de ménages enquêtés déclarent que l'eau est incolore pendant 11% de ménages enquêtés révèlent que l'eau qu'ils utilisent à une couleur. Ceci incite à sensibiliser, mieux à former les populations sur les différentes méthodes pour rendre une eau potable.

Graphique 9: Eau à une couleur

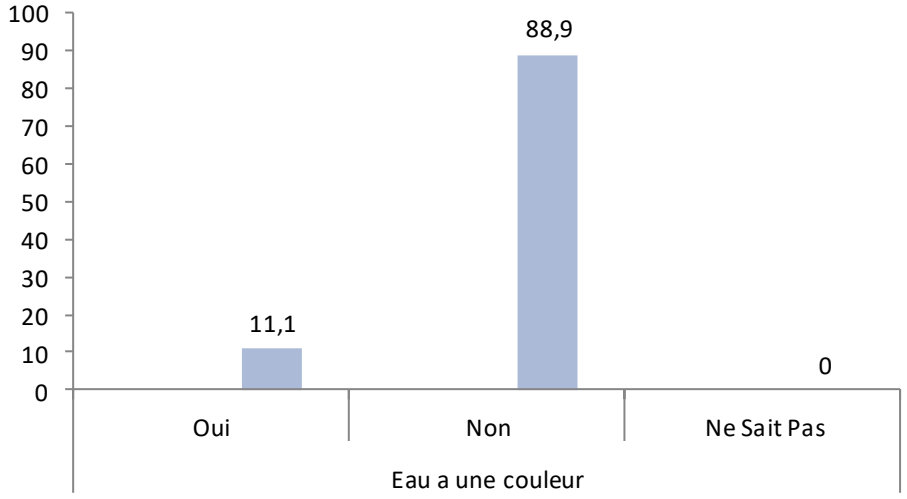

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.2.2 Coût et qualité des services de l'hydraulique

Les résultats issus de l'enquête montrent que dans la Commune de Foumbot, il existe des ménages qui payent de l'eau qu'ils utilisent. Sur la proportion touchée, 4% de ménage l'affirme. Seulement, on a noté une réticence des ménages à donner la dépense moyenne mensuelle y afférente en vue de déterminer le coût de ce service. Ce constat est confirmé par le tableau suivant ou moins de 27 ménages se sont prononcés sur la question.

Tableau 3: Proportion des ménages payant l'eau par appréciation du montant

Ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé :	Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Total
proportion(%)	4	*	*	*	*	*

Par ailleurs, les données obtenues concernant la disponibilité et la fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau dégagent des forces et faiblesses.

Les résultats de ce tableau montrent que 73,2% des ménages ont accès à l'eau toute l'année. Soit 26,8% des ménages ayant un accès difficile à l'eau pendant une certaine période de l'année, probablement due à des tarissements des points d'approvisionnement notamment les rivières et/ou sources qui constituent à 80% environ des sources principales.

Même lorsque disponible, il apparait que 75,7% de ménages ont accès toute la journée à l'eau de la principale source publique et pour 42,4% des ménages, la fréquence d'accès à ces sources correspond à leur besoin.

Graphique 10: Répartition des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir

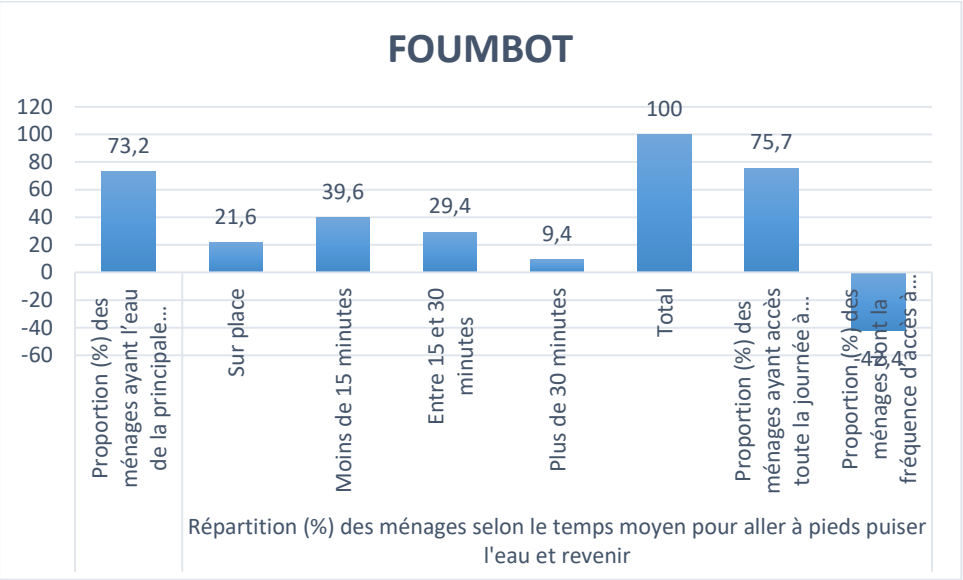

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

II.3. Gestion des infrastructures

D'après les résultats la situation de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques dans la Commune de Foumbot et la période moyenne pour la remise en fonction. Il ressort que dans la Commune de Foumbot, ils existent des points d'eau non fonctionnels. Cette situation est déclarée par 19,9% des ménages touchés. Le tableau fait remarquer que la réparation des points d'eau qui tombent en panne prend quand même du temps. Pour 26,8% de ménages enquêtés, il faut entre un mois et trois mois pour réparer un point d'eau et pour 4,2% des ménages touchés, il faut plus de trois mois. Pendant ce temps, les populations utiliseraient l'eau de rivière, de source ou de pluie qui sont non potables.

Graphique 11: Ménages déclarant une panne par période observée

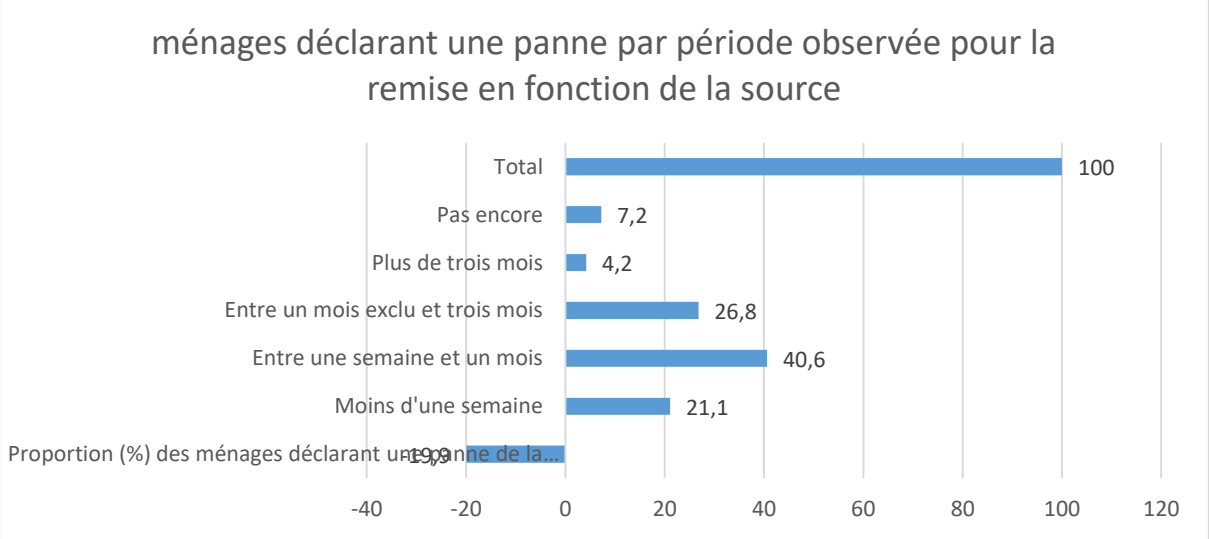

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

Les acteurs intervenants dans le dispositif de réparation des pannes des points d'eau de la Commune sont présentés dans le graphique suivant: Parmi les acteurs, il apparait qu'ils existent des comités de gestion des points d'eau dans la Commune car 50,6% des ménages enquêtés

déclarent que les points d'eau qui tombent en panne sont réparés par ces derniers. Cette action est appuyée par celle des partenaires qui représente (19,2%) puis par celle des élites (11,1%) et des chefs de quartiers ou villages (10,2%). Le constat fort qui se dégage c'est que l'Etat vu du point de vue macro ou micro a démissionné de ses fonctions dans ce secteur, car le Maire, l'Etat et les autorités administratives enregistrent 0% chacun. Ce qui augure que, même si les comités de gestion font beaucoup d'efforts pour rendre fonctionnel les points d'eau, il y a une dépendance forte des partenaires sur cet aspect qu'il conviendrait d'inverser la tendance.

Graphique 12: Ménages estimant que la panne déclarée a été résolue

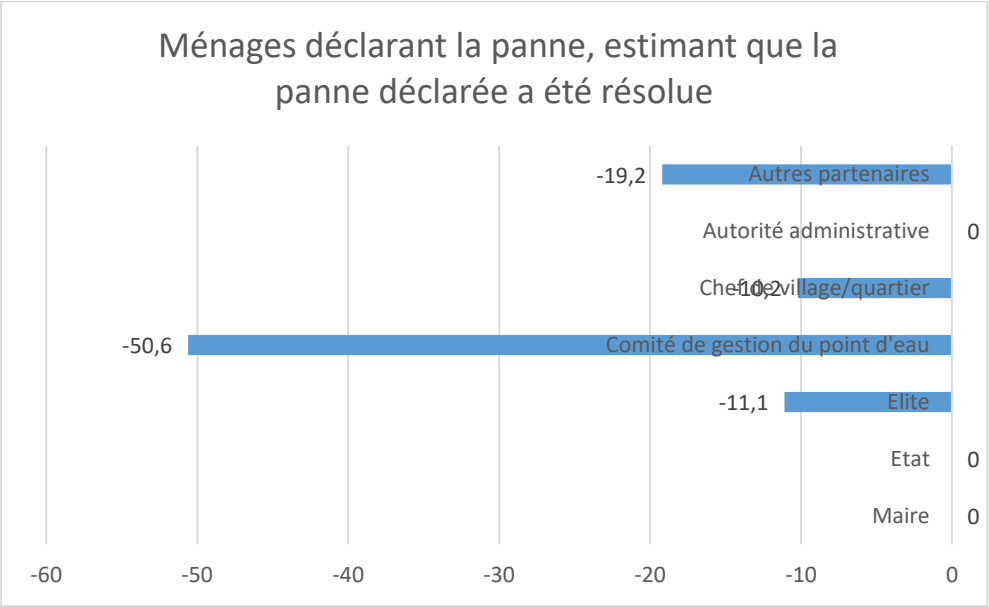

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.2.3 Appréciation des services de l'hydraulique

L'appréciation des services de l'hydraulique a été déterminée et résumé dans le tableau ci-après. L'observation de ce tableau montre que près de 11,5% des ménages enquêtés ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau. Ces besoins ont été à 17,2% présentés au Maire, à 11,6% à l'élite, à 8,1% au Chef de village, à 17,5% aux autres partenaires puis à 0% à l'Etat. Ces chiffres sont relativement proportionnels aux réponses obtenues des mêmes acteurs lorsqu'il y'a panne. En effet, lorsqu'on a analysé l'institution ou personne apportant une solution aux pannes, on a remarqué que les comités de gestion des points d'eau étaient en tête avec 50,6% de ménages, puis venaient les partenaires avec 19,2, les élites et chefs de quartiers et ou villages avec respectivement 11,1% et 10,2%. On constate que ces résultats se confirment pour l'Etat et non pour le Maire et les autorités administratives qui avaient enregistrés un score de 0%. Somme toute, aucun ménage enquêté ne trouve satisfaction par rapport au besoin exprimé en eau dans la Commune.

Tableau 4: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau

Tableau 9 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau										
Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé, SCORECARD, Foumbot, 2017										
	Pourcentage (%) de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Pourcentage, de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :								Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire	Etat	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/ quartier	Autorité administrative	CAMWATER/ SNEC	Autre partenaire	
%	11,5	17,2	0	11,6	0	8,1	11,7	11,8	17,5	

III.2.4 Raisons de non satisfaction des populations

Des ménages enquêtés, il ressort un nombre de raisons évoquées liées à la non satisfaction du service hydraulique dans la Commune de Foumbot que ressort le tableau ci-dessous. On remarque de ce graphique que, près de 54% des personnes enquêtées ont au moins un motif d'insatisfaction par rapport à l'approvisionnement en eau. Comme raisons d'insatisfactions évoquées, nous avons (i) l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (avec 68,7% des ménages enquêtés qui l'avouent), (ii) l'éloignement des points d'eau (avec 44,4% des ménages enquêtés et (iii) la mauvaise qualité de l'eau (33,4% des ménages enquêtés). Le ressenti des populations par rapport à la gestion des points d'eau et au défaut/lenteur dans le dépannage le sont moins au regard des proportions des ménages insatisfaits. En effet, l'éloignement des points d'eau et la mauvaise qualité de l'eau évoquées seraient tributaire de l'insuffisance des points d'eau. Une augmentation en nombre rapprocherait l'eau de certains ménages mais aussi et surtout améliorerait la qualité de celle qui probablement proviendrait des sources et/ou rivières ou alors des puits à ciel ouvert.

Graphique 13: Ménages non satisfaits ayant exprimé un besoin

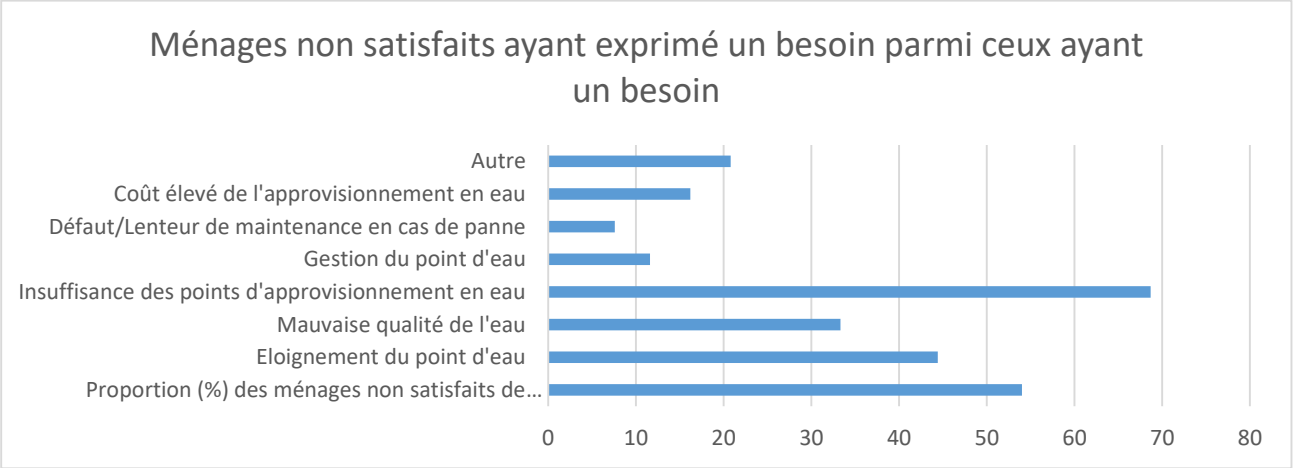

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.2.5 Principales attentes en matière de service de l'hydraulique

Les proportions des ménages et les attentes exprimées en matière de service de l'hydraulique sont contenus dans le graphique ci-dessous. Les attentes formulées par les ménages enquêtés pour améliorer la situation de la population de Foumbot sont peu nombreuses mais, on peut constater au regard du graphique ci-dessous, que l'apport en points d'eau supplémentaires est une action attendue par 68,4% des ménages enquêtés pour résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau potable. Situation qui résorberait les attentes en amélioration de la qualité de l'eau des points existant de 15% de ménages enquêtés. Ensuite il faudrait accroitre la mise en place et accompagner les comités de gestion des points d'eau tel que sollicité par 14% des ménages enquêtés. La réhabilitation des points d'eau non fonctionnels sont des solutions qu'il faudrait prendre en considération car sollicité par 13% des ménages enquêtés.

Graphique 14: Attentes en services hydraulique

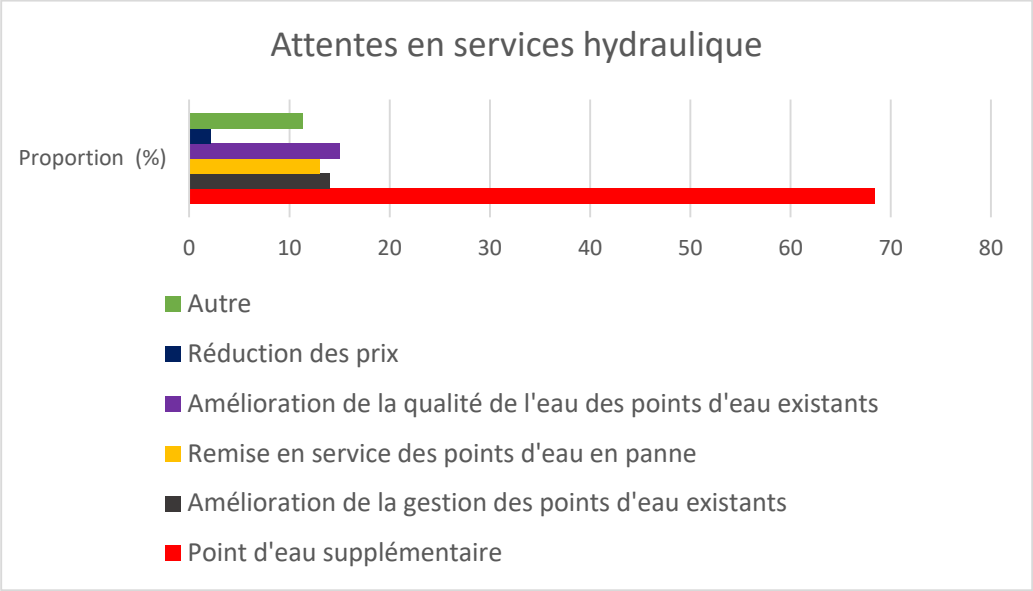

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.2.6 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées

En définitive, l'approvisionnement en eau doit prendre en compte un certain nombre de facteurs pour une gestion intégrée des ressources en eau qui est un environnement particulièrement délicat. Pour le moment, le problème de l'approvisionnement en eau potable se pose beaucoup plus en termes d'insuffisance de points d'eau et de qualité d'eau potable.

Des efforts sont faits, mais le système d'occupation spatiale et la poussée démographique créent des difficultés de viabilisation de l'espace par les actions de mise en place des ouvrages hydrauliques. Les besoins en eau potable sont importants, moins de 27% des ménages enquêtés sont satisfaits. Cependant, en tant que besoin vital de première nécessité, l'accès à l'eau potable reste un enjeu de développement fondamental. La population reste la principale responsable de la gestion des ressources en eau. Pour ce faire, il est important de revoir et améliorer sa capacité d'intervention. L'Etat à travers la mairie est responsable de la mise en place des ouvrages hydrauliques. Il devrait améliorer sa politique d'intervention. Même si la décentralisation a confié à la Commune la production et la distribution de l'eau potable. La gestion communautaire actuelle a montré ses limites avec des pannes répétées, dues au mauvais entretien des ouvrages et à la mauvaise gestion des recettes issues de la vente de l'eau. Le transfert de la maîtrise d'ouvrage aux communes et la professionnalisation de la gestion constitueraient des pistes pour une gestion durable des ressources en eau. Il faudra améliorer le taux de couverture du territoire communal en équipements et ouvrages d'approvisionnement en eau potable en se basant sur une politique de coopération avec nos partenaires au développement, sur la participation des bénéficiaires. Aussi faudrait-il mettre en place une stratégie efficace de gestion des ouvrages. Nous résumons cette synthèse dans ce tableau.

Synthèse de la perception des services de l'hydraulique	**Améliorations suggérées**
L'eau disponible est de mauvaise qualité pour 77,1% de ménages : cette mauvaise qualité relève de son goût particulier, de son odeur remarquable, et de sa couleur inadaptée.	- Education des populations à la protection des points d'eau des éléments nocifs ; - Renforcement des capacités des populations sur les stratégies de potabilisation de l'eau ; - Sensibilisation des populations sur la nécessité de boire une eau de bonne qualité pour préserver leur santé et économiser sur les frais médicaux ; - Apprendre aux populations à développer des stratégies pour garantir leur accès à l'eau potable.
Les points d'approvisionnement en eau potable est insuffisant à 68,7% ou éloigné à 44,4% des cas	L'augmentation des points d'eau dans la Commune de Foumbot a été fortement demandée, soit par 68,4% de ménages. Toutefois, une cartographie des points d'eau indiquant leur débit, leur état et la densité de la population pourrait servir de base dans la prise de décision relative à l'augmentation des points d'eau.
Mauvaise gestion des points d'eau existants avec pour conséquence le défaut/la lenteur de maintenance en cas de panne	- Sensibiliser les populations sur la mise en place des Comités de Gestion des points d'eau ; - Former les membres du Comité de Gestion des points d'eau à l'entretien des ouvrages hydrauliques et la gouvernance des biens publics.

III.3 Secteur de la santé

III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé

Le graphique ci-après présente les formations sanitaires la plus proche des ménages et le temps mis pour atteindre celle-ci. Par apport à la formation sanitaire (FOSA) la plus proche des ménages, l'illustration de ces données est davantage faite des graphiques ci-dessous.

40% des ménages enquêtés déclarent être à proximité des centres de santé intégrés publics, 38,6% disent qu'ils le sont des centres de santé privés, 20,4% de l'hôpital/CMA. Ceci permet de constater la présence physique des infrastructures de santé et leur proximité par rapport aux ménages, ce qui peut favoriser une interaction entre les populations et les fournisseurs de soins de santé. Mais cette figure montre aussi qu'une proportion (1%) des ménages enquêtés déclare n'être à proximité d'une FOSA.

Graphique 15:Formation sanitaire la plus proche

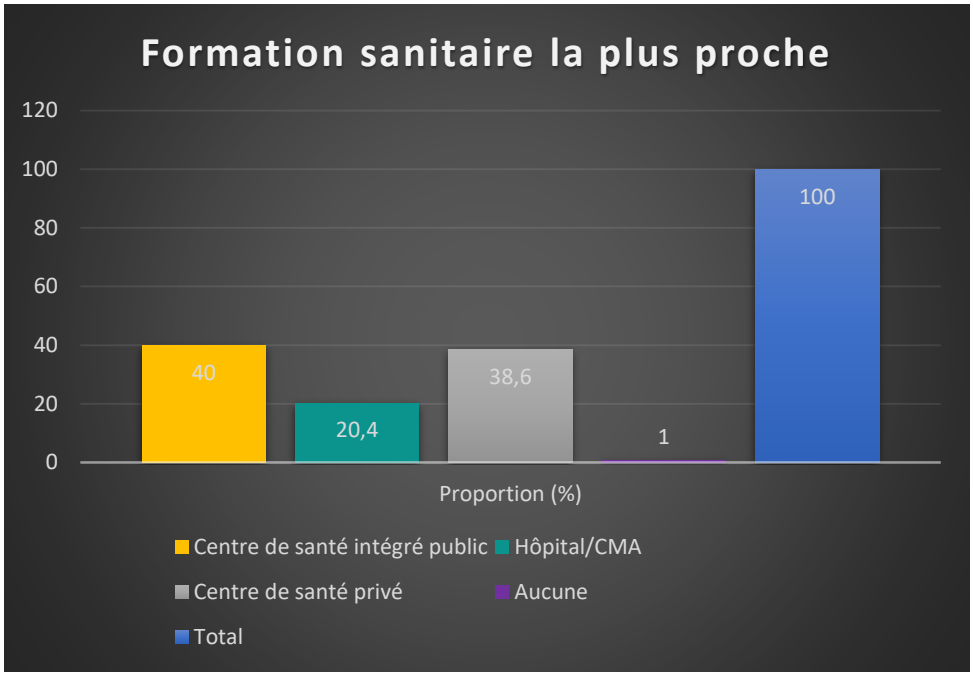

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

En ce qui concerne le temps moyen mis pour atteindre ces FOSA à pied, 36,3% des ménages enquêtés font moins de 15 minutes. 44,6% des ménages enquêtés mettent entre 15 et 30 minutes. 19,6% font plus de 30 minutes. La dernière catégorie est tout de même considérable et serait une interpellation des décideurs au rapprochement des FOSA des populations par un accroissement des structures.

Graphique 16: Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche

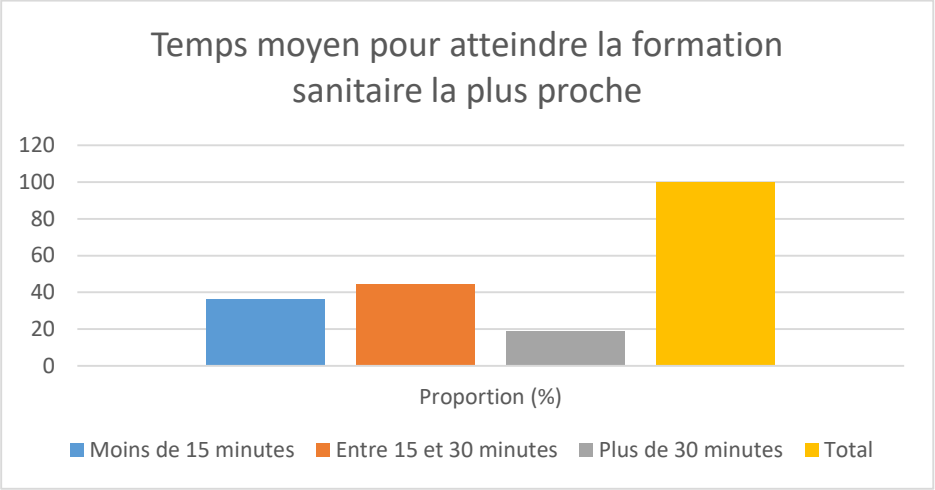

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

Même en étant proche d'une FOSA, le graphique ci-dessous ressort les préférences de structures sanitaires en termes de recours aux soins par les populations de la Commune de Foumbot. Il apparait trois principaux lieux de préférences des ménages de la Commune en cas de problèmes de santé. Nous notons par ordre d'importance (i) les centres de santé publics, (ii) les hôpitaux/CMA et (iii) les centre de santé privés. Ces proportions sont en relation avec celles de la proximité des structures sanitaires par apport aux ménages. Nous observons aussi 0,3% des ménages enquêtés font recours de préférence aux soins vers un personnel de la santé et ne recours aux tradi-praticiens ou à l'automédication. Cette proportion des ménages serait celle qui déclare n'avoir aucune FOSA à proximité de leur ménage et dont le rapprochement des structures sanitaires par la création des nouvelles FOSA permettrait d'inverser probablement la tendance.

Graphique 17: Lieu de préférence des membres du ménage en cas de problèmes de santé

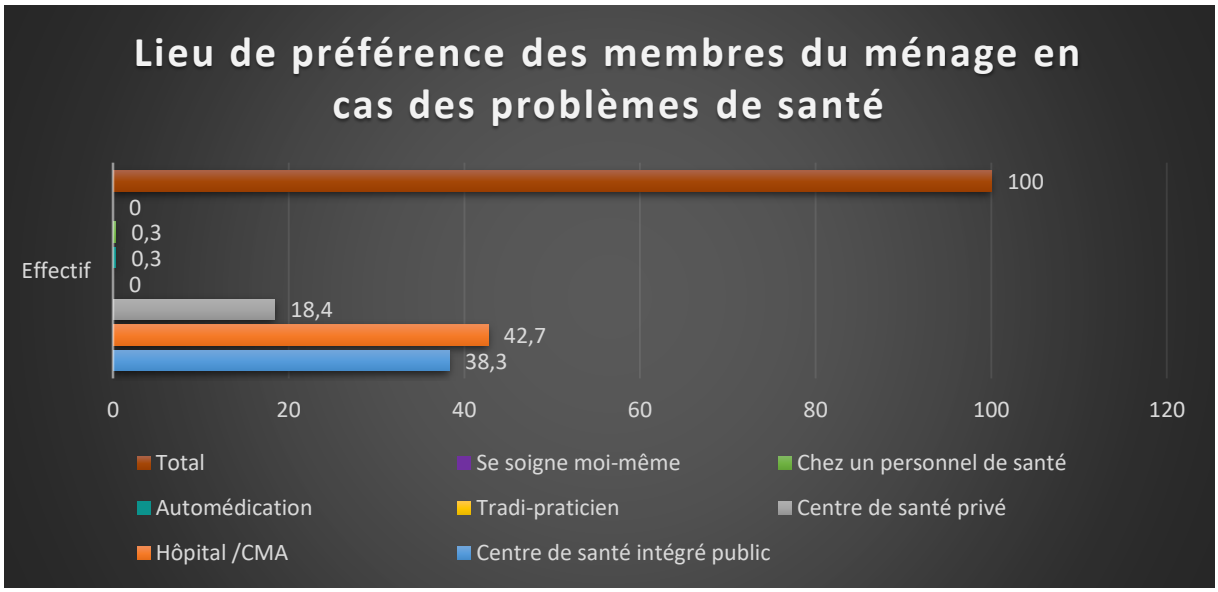

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

De cette étude, il apparait que 54,4% des ménages utilisent la FOSA la plus proche de leur ménage. Cependant, à l'usage d'une FOSA, la figure ci-après ressort la nature du responsable de ladite structure sanitaire.

De cette figure, bien que certains ménages (12,1%) déclarent ne pas connaitre les responsables des structures sanitaires utilisées, il ressort tout de même que les responsables les plus représentatifs (54,4%) sont ceux des centres de santé (publics et privés) notamment les infirmiers (53,9%) et Aides-soignants (32%) suivi des médecins (2,1%). De cet état des lieux, il apparait que la présence des Aides-soignants au détriment des médecins à la tête des centres de santé pourrait compromettre la qualité des soins offert aux patients au regard de la formation qu'offre les structures de formation en santé à cette catégorie de personnel. Il serait plus usité d'une part de recruter du personnel indiqué (Infirmier) et/ou de renforcer les capacités du personnel existant (aides-soignants) plus de maitrise de leurs tâches.

Graphique 18: Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre de ménage

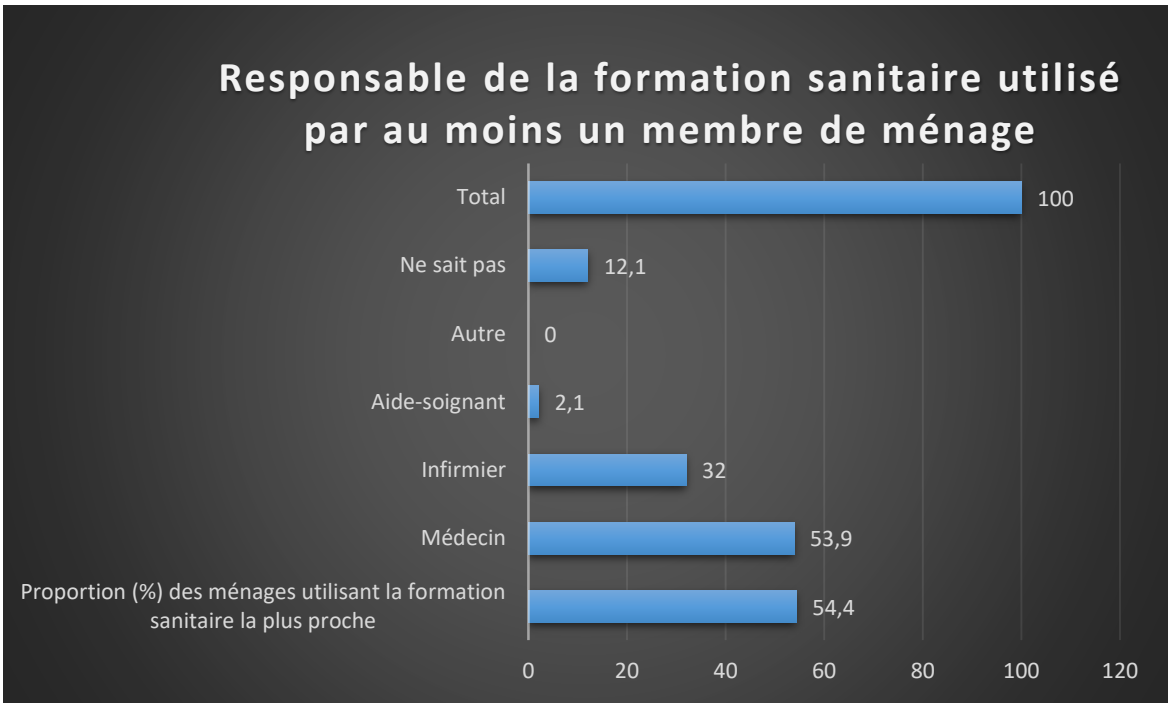

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

Le niveau ***d'appréciation de certaines caractéristiques*** des FOSA les plus proches visitées par certains ménages de la Commune est contenu dans la figure ci-après. Il ressort pour 100% des ménages enquêtés que les FOSA visitées disposent du personnel de même que le matériel et une salle d'hospitalisation respectivement pour 95,6% et 99,4% des ménages touchées. De même, 99,4% des ménages enquêtés déclarent que les formations sanitaires visitées disposent d'une pharmacie ou propharmacie et, pour 72% des ménages, celles-ci sont assez fournies en médicaments. Cela augure de la disponibilité du personnel, du matériel et médicaments dans les FOSA visitées.

Graphique 19: Ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois

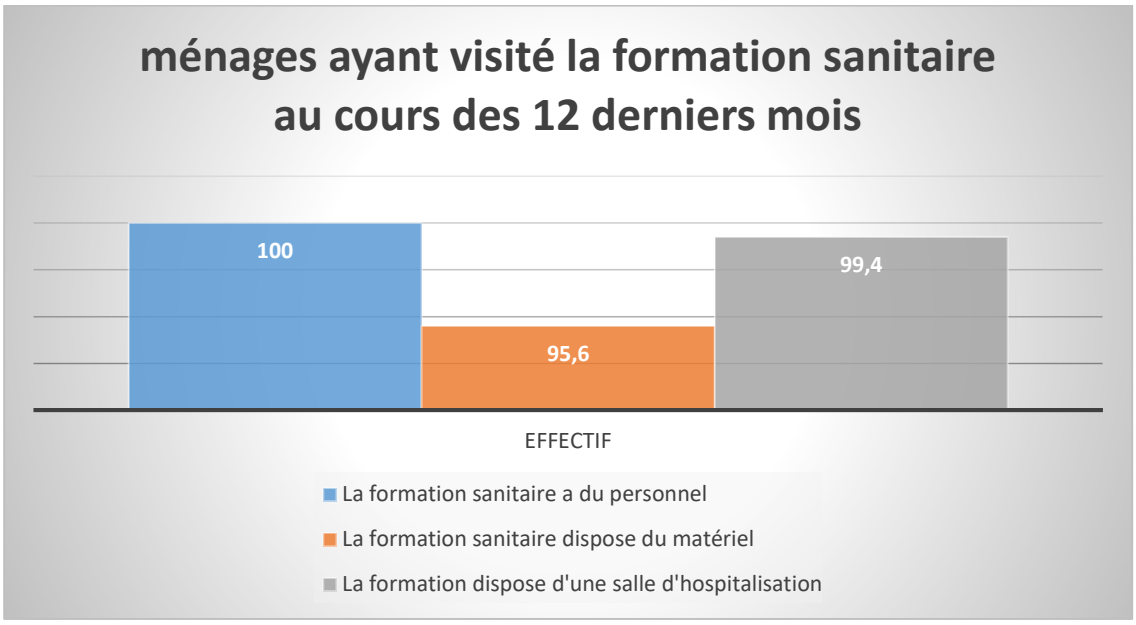

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

En ce qui concerne le nombre lits dans les salles d'hospitalisation, la figure ci-dessous en ressort la disponibilité. Au regard de cette figure 47,2% des ménages enquêtés déclarent que les formations sanitaires fréquentées pendant les 12 derniers mois ont moins de 5 lits d'hospitalisation et 26,8%. Pour 10,9% et 15% des ménages enquêtés, les FOSA visitées ont [5-10 lits] et plus de 10 lits respectivement. Sur cette base, on peut dire que ces formations sanitaires ont une très faible capacité d'accueil.

Graphique 20: Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation

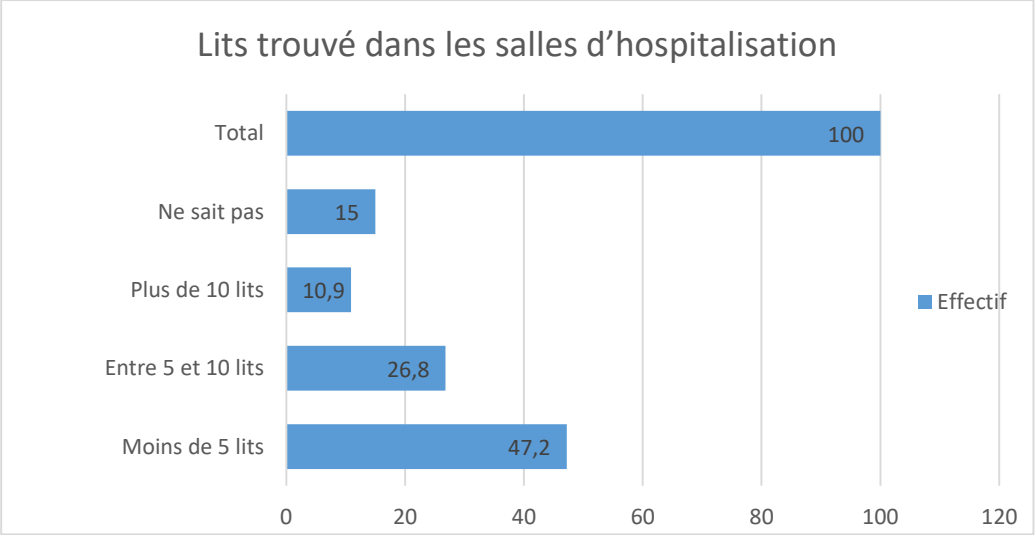

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires

Le coût et la qualité des services sanitaires évalués ont permis d'obtenir le niveau d'appréciation des ménages sur les montants payés à la FOSA lors de leur recours en soins. Les résultats de ce tableau font état du fait que 92,3% des ménages touchés au cours de cette étude ont une

consultation dans la FOSA la plus lors de leur recours aux soins. Mais la figure ci-après illustre les montants payés et l'appréciation de ceux-ci par ces ménages. De cette figure, on peut constater que 61,9% des ménages enquêtés payent entre 500 et 1000 FCFA et 11,6% moins de 500 FCFA et 26,5% plus de 1000F. Ces montants correspondraient aux tarifs en vigueur même si 39,1% des ménages touchés pensent que ces frais sont élevés contre 58,7% et 2,2% qui trouvent ces frais respectivement raisonnables et insignifiant.

Graphique 21: Montant payé pour la consultation (F.CFA)

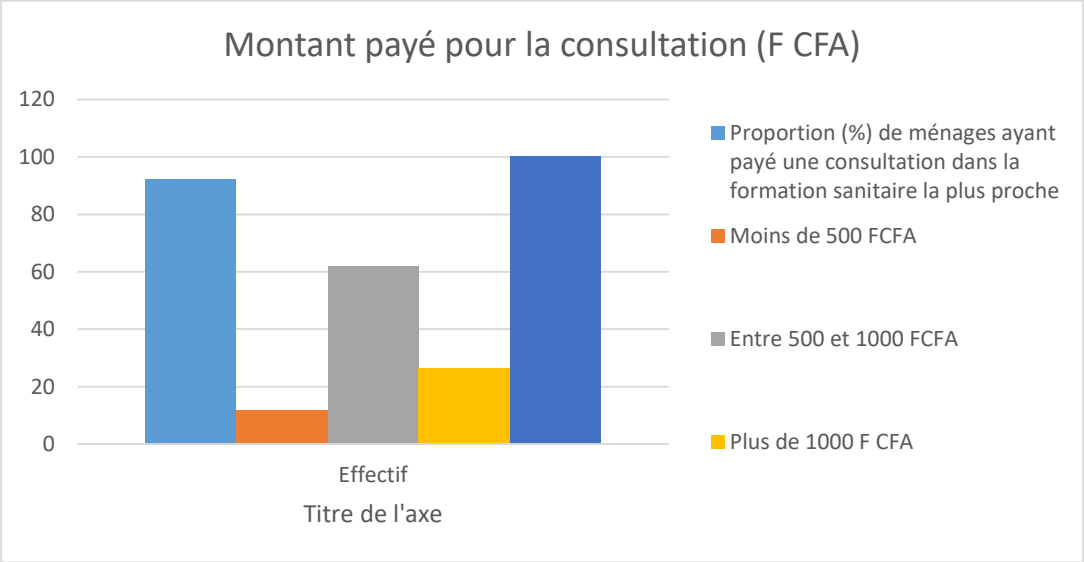

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.3.3 Appréciation des services de santé

Les services de santé dans la Commune de Foumbot sont très appréciés par les populations au regard des résultats obtenus. On n'a pas décelé des ménages ayant payés autre chose en plus des frais de session lors d'une consultation dans les FOSA.

Graphique 22 :Appréciation du montant payé pour la consultation

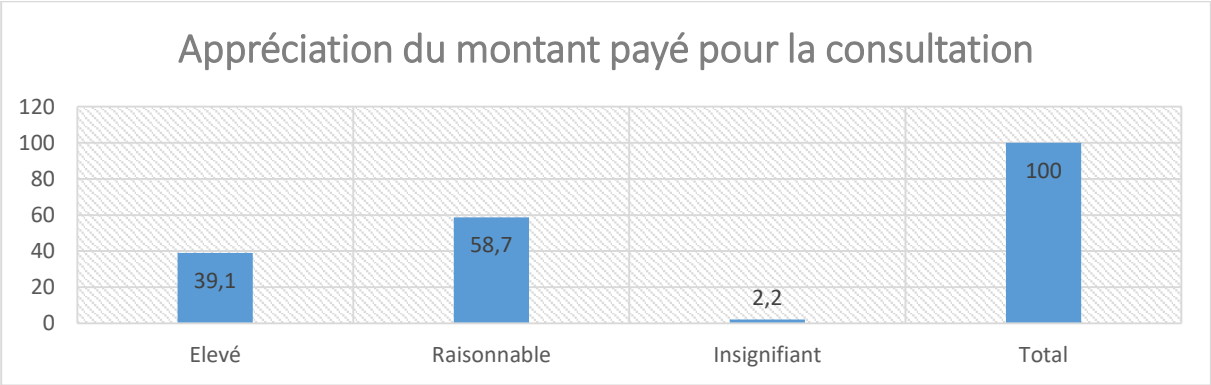

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

En outre, lors de leurs recours aux soins, le niveau de satisfaction des ménages enquêtés qui trouvent que l'accueil est bon est satisfaisant (72,4%) tel qu'illustre la figure ci-contre.

Graphique 23: Ménages dont un membre fréquente la formation sanitaire la plus proche, par appréciation de l'accueil

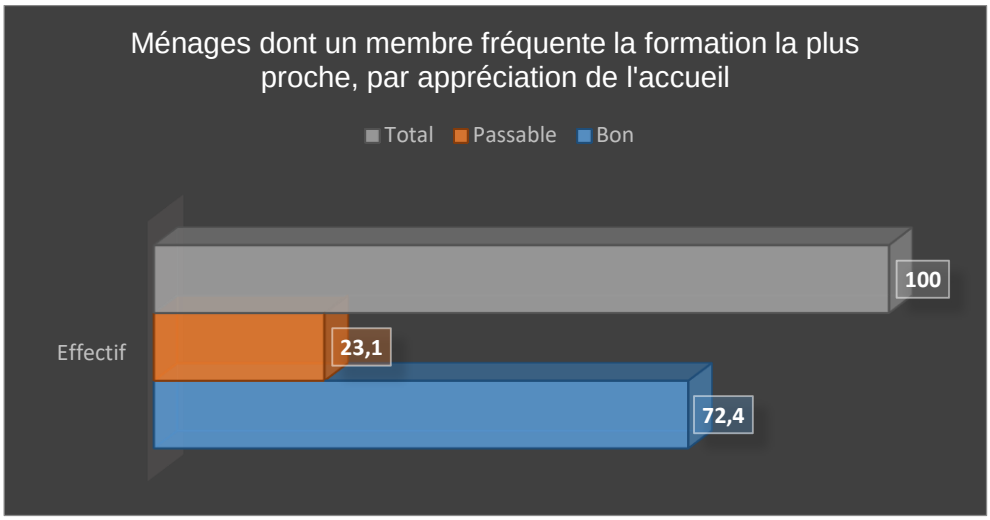

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations

D'après les résultats 83,6% des ménages sont satisfaits car pour eux les problèmes de santé sont résolus. Pour des ménages insatisfaits, les raisons sont plus illustrées par la figure ci-contre où, l'insatisfaction s'exprime à près de 28,12% par l'insuffisance de médicaments et à 23,6% par des manquements liés au personnel. La mauvaise qualité ou l'insuffisance des équipements en serait la troisième cause au rang des motifs de non satisfaction avec 28,1% des ménages enquêtés. Au dernier rang, on note le coût élevé de l'accès aux soins, l'insuffisance de FOSA et la mauvaise gestion de celle-ci apparaissent comme des causes tertiaires qui s'expriment respectivement à 24,3%, 20,3% et 2,5%. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de santé.

Graphique 24: Raisons d'insatisfaction

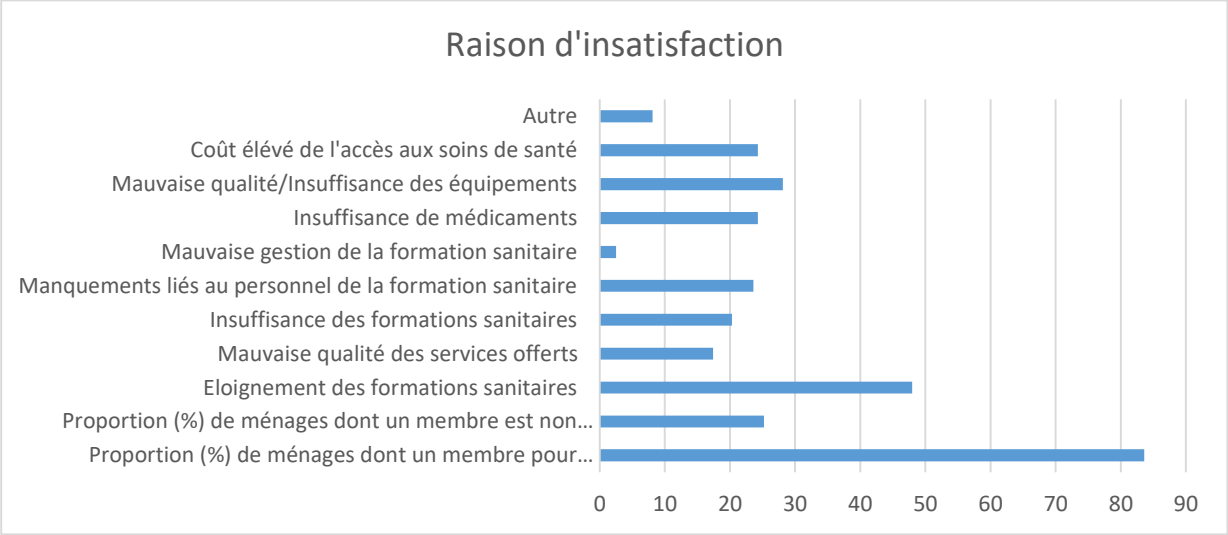

III.3.5 Principales attentes en matière de service de santé

Les principales attentes en matière de service de santé ont été recueillies et consignées dans le tableau-ci après. Les résultats de ce tableau ressortent 04 attentes formulées (i) le besoin en personnel, (ii) celui en formations sanitaires équipées et (iii) en approvisionnement en médicaments et formation sanitaire supplémentaire sont attendus par plus de 70% des ménages enquêtés. Cette tendance des attentes implique simplement que le renforcement des FOSA existant en personnel de santé, en médicament et en équipement et en formation sanitaire supplémentaires résorberait la plupart des malaises rencontrés par les populations de Foumbot.

Graphique 25: Ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus

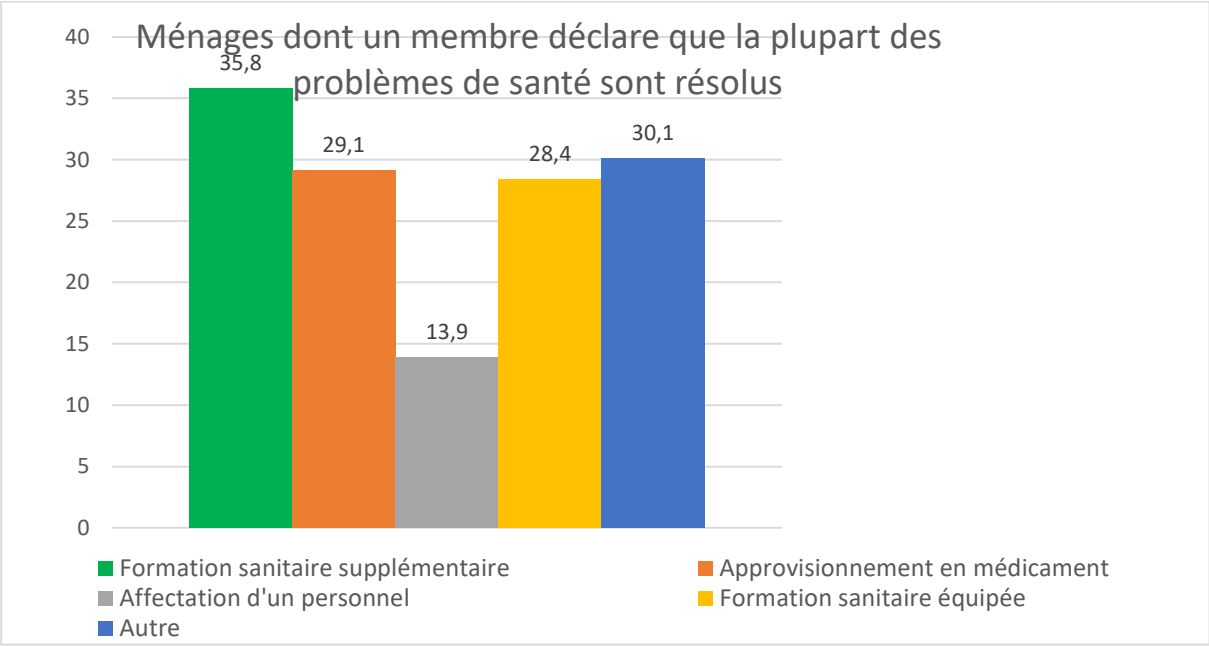

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées

Synthèse de la perception des services de santé	**Améliorations suggérées**
Cout élevé du montant de la consultation 39,1%	Plateforme d'échange avec les populations à travers les structures de cogestion telles que les comités de santé et comité de gestion pour la détermination d'un montant de consultation qui serait acceptable pour la population
L'éloignement des FOSA existantes 48% Le nombre de formation sanitaires est insuffisant. 20,3%	L'augmentation du nombre de formations sanitaires dans la Commune de Foumbot a été souhaitée. Toutefois, la distance exigée entre deux centres des formations sanitaires et la densité de la population devant bénéficier de ces structures (rapport médecin/population) doivent servir à bon escient dans la prise de décision relative à cette augmentation. -Edifier les populations sur les conditions de création d'une formation sanitaire.
La pharmacie des services de santé n'est pas très fournie. 24,3%	L'amélioration de la gestion des stocks pourrait grandement contribuer à la réduction des problèmes relatifs à l'approvisionnement en médicaments de premières nécessités. -Faciliter l'ouverture des pro-pharmacies dans les zones rurales ; ce qui contribuerait aussi à pourvoir ces zones en médicaments plus spécifiques. Cette complémentarité permettrait aussi de palier aux éventuelles ruptures observables dans les formations sanitaires.
Insuffisance du personnel de santé qualifiée pris en charge par l'Etat.	L'augmentation du personnel dans les formations sanitaires de la Commune de Foumbot a été souhaitée 35,8%. Toutefois, le nombre de patients enregistré quotidiennement par formation sanitaire et celui reçu par chaque praticien pourraient déterminer la pertinence de la sollicitation. -Edifier les populations sur l'offre des services de santé par les formations sanitaires et les encourager à dénoncer les mauvaises pratiques et les insuffisances du personnel de santé.
Amélioration du plateau technique. 71,4%	Les formations sanitaires étant classées par catégories, l'Etat doit s'assurer que chaque structure a la possibilité d'offrir les soins à la hauteur de sa classification. Ceci passe par les ressources tant humaines que le matériel. -Edifier les populations sur le classement des formations sanitaires (niveau de compétences exigibles) et les coûts des services offerts.

III.4 Secteur de l'éducation

III.4.1 Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle

Les résultats issus de ce tableau montrent que parmi les ménages enquêtés la proportion des ménages qui déclarent que leur village ou quartier dispose d'un cycle maternel et de formation professionnelle n'a pas été significative.

Pour ce qui est des cycles maternel, primaire et secondaire 98,9%, 95,8% et 73,8% des ménages enquêtés déclarent leurs existences et le nombre moyen d'enfants par ménage qui y fréquente est respectivement de 1,5, 2,5 et 3,9.

Pour y parvenir les enfants font en moyenne une demi-heure pour le primaire et une heure pour le secondaire. Les distances à parcourir pour atteindre ces établissements sont présentés dans la figure ci-après.

De cette figure il apparait que :

les enfants parcourent moins d'un Km pour atteindre leurs établissements de cycle primaire et secondaire respectivement pour 68,2, 56,7 et 39,5 des ménages enquêtés ;

Pour 33,6 % en moyenne des ménages enquêtés et quel que soit le cycle d'enseignement, les enfants parcourent entre 1 et 5 km pour atteindre leurs écoles ;

Quel que soit le cycle, il existe dans la Commune de Foumbot des enfants qui, pour atteindre leur établissement parcourent plus de 5km, soit 34,9%.

Cet état des lieux ne pourrait pas être sans impacts sur les performances scolaires de ces élèves surtout pour ceux du cycle primaire. Il interpelle et/ou implique la prise en compte du rapprochement des structures scolaires dans les actions prioritaires dans ce secteur.

En observant les caractéristiques de ces établissements, Il ressort que :

le cycle primaire et secondaire sont complets respectivement pour 99,3% et 98,9% (premier cycle) et 84,7% (Second cycle) des ménages enquêtés;

Pour 17,9% des ménages touchés, les livres sont distribués dans le cycle primaire ;

Dans les cycles primaires et secondaires, les enfants du ménage sont assis sur un banc respectivement pour 100%, 85,5% et 99,7% des ménages enquêtés ;

Les cycles primaires et secondaires ont une salle de classe respectivement pour 75,1%% et 73,2% et 80,5% des ménages enquêtés.

Les écarts observés pourraient s'expliquer par (i) des établissements nouvellement créés pour les cycles incomplets et (ii) l'insuffisance de salle de classe et en table bancs pour les places assises. Le tableau ci-dessous présente la disponibilité et l'utilisation des services de l'éducation par cycle d'enseignement.

Tableau 5: Cycle d'enseignement/formation professionnelle

Tableau 4.1 : Cycle d'enseignement/formation professionnelle

Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose du cycle	Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant le cycle	Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire					Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds
			Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas	Total	
FOUMBOT								
Maternel	89,9	1,5	68,2	27,5	4,4	0,0	100,0	29,2
Primaire	95,8	2,5	56,7	36,7	6,6	0,0	100,0	32,6
Secondaire	73,8	1,9	39,5	36,7	23,9	0,0	100,0	43,0

III.4.2 Coût et qualité des services de l'éducation par cycle

La figure ci-dessous indique les ménages payant les frais exigibles et leur niveau d'appréciation des montants payés. Les résultats de ce tableau montrent que, quel que soit le cycle (primaire ou secondaire) tous les ménages touchés payent les frais exigibles qui globalement s'élèvent à 2787 FCFA, 1795 et 4 451 FCFA respectivement pour le cycle maternel, primaire et secondaire.

Nous constatons que, quel que soit le cycle scolaire, le montant des frais exigible payé est jugé élevé par environ 70% en moyenne des ménages enquêtés. 0,9% des ménages enquêtés trouvent ces montants insignifiants pour le cycle primaire. Même si certains ménages ont jugé les montants des frais exigibles raisonnables, ces frais pourraient constituer un obstacle à la poursuite des études des enfants de certains ménages.

Tableau 6: Appréciation du montant payé

Tableau 4.4 : Appréciation du montant payé

Répartition (%) des ménages par nombre moyen d'élèves par classe, pour lequel le ménage a un enfant fréquentant le cycle, Répartition (%) des ménages, dont un membre a un enfant fréquentant l'établissement, par appréciation de la fréquence de la présence des enseignants, SCORECARD, Foumbot, 2017

			Ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé					Ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation			
	Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation	Dépense moyenne (FCFA)	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Non concerné	Total	Oui	Non	Non concerné	Total
FOUMBOT											
Maternel	100,0	2.787.243,0	78,5	21,5	0,0	0,0	100,0	*	*	*	*
Primaire	100,0	1.795.633,0	61,8	37,3	0,9	0,0	100,0	*	*	*	*
Secondaire	100,0	4.451.637,4	72,6	27,4	0,0	0,0	100,0	*	*	*	*

III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle

Le tableau ci-dessous ressort le niveau d'appréciation des services de l'éducation en termes de nombre moyen d'élèves par classe, la fréquence de présence des enseignants par classe.

Pour ce qui est de l'appréciation des effectifs des élèves dans les salles de classes. De ce tableau, les effectifs entre 30 et 60 puis de plus de 60 élèves par classe semblent être fréquents dans les salles classes de la Commune de Foumbot quelques soit le cycle. Toutefois, on note que le cycle secondaire est celui qui regorge des effectifs de plus de 60 élèves par classes avec 34,6% de ménages exprimés contre 29,7% des ménages exprimés pour le cycle primaire. Cette tendance est inversée entre les deux cycles lorsque les effectifs se situent entre 30 et 60 élèves au regard des pourcentages des ménages exprimés. Ce résultat serait le reflet d'une insuffisance en infrastructures.

n note tout de même la présence des salles de classes avec des effectifs de moins de 30 élèves avec 15,5%%, 2,9% et 3,2% des ménages exprimés respectivement pour le cycle maternel, primaire et secondaire.

Concernant la fréquence de présence des enseignants dans les salles de classes, il apparait une satisfaction globale car tous les ménages enquêtés reconnaissent la présence régulière des enseignants dans les salles de classes. Même si cette appréciation varie d'un cycle à l'autre. 3%, 11,4% et 8,6% respectivement pour les cycles maternel, primaire et secondaire.

Tableau 7: Nombre d'élèves, appréciation de la présence des enseignants

Tableau 4.3 : Nombre d'élèves, appréciation de la présence des enseignants

Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigibles pour l'éducation, Dépense moyenne par ménage pour les frais exigibles, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Nombre moyen d'élèves dans la classe				Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe				
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Mouvement régulier	Irrégulier	Ne Sait Pas	Total
FOUMBOT									
Maternel	15,5	33,5	13,2	37,7	95,7	3,0	1,2	0,0	100,0
Primaire	2,9	35,4	29,7	31,9	87,3	11,4	1,3	0,0	100,0
Secondaire	3,2	29,8	34,6	32,4	90,9	8,6	0,5	0,0	100,0

Pour ce qui est de l'état des salles de classes, une fois endommagées, les acteurs ayant réfectionnés celles-ci sont illustrés dans la figure ci-après.

Les données de ce tableau montrent que, quel que soit le cycle d'enseignement, l'APEE réfectionne le plus les classes avec 68%, 76,2% et 80,6 des ménages qui le déclarent respectivement pour le cycle primaire et secondaire.

Pour ce qui est du cycle secondaire l'APEE est suivie de loin et par ordre de priorité par des organisations du village, la Commune, l'Elite et autre partenaire.

En cycle primaire, c'est la même chose, la Commune vient en tête après l'APEE suivi des organisations du village, des élites, et autre partenaire.

Le fort taux de ménages reconnaissant que l'apport des APEE dans la réhabilitation des infrastructures serait le reflet d'une forte implication des parents d'élèves dans la cogestion en milieu scolaire dans la Commune de Foumbot. Initiative qui est très louable et nécessite d'être encouragée.

Graphique 26: Ménages dont le membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée

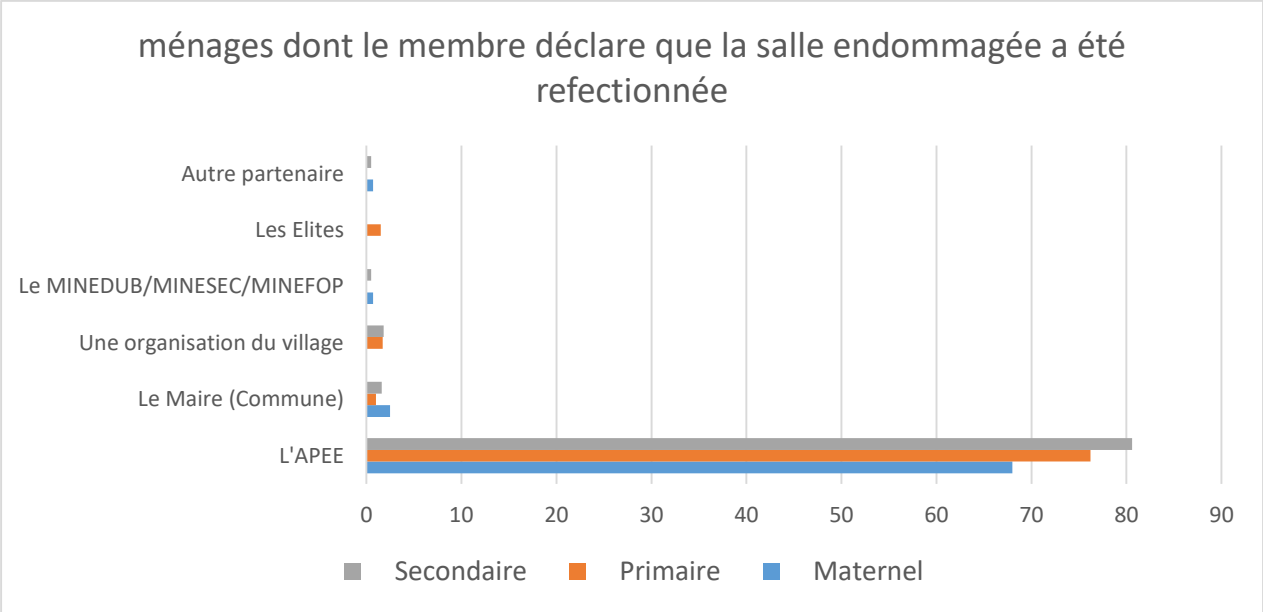

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.4.4 Raisons de non satisfaction des populations par cycle

Plusieurs raisons expliquent la non satisfaction des populations de Foumbot des services de l'éducation celles-ci ont été résumées et consignées dans le tableau ci-après.

Niveau	Analyse /Interprétation du tableau
Maternelle	Une bonne frange des ménages de la Commune de Foumbot n'est pas satisfaite des services des écoles maternelles 13,6%.
Primaire	Plus de (22,7%) de ménages de la Commune de Foumbot n'est pas satisfait des services du cycle primaire. Malgré la gratuité, les frais exigibles sont indexés.
Secondaire	Près de la moitié des ménages (20,8%) de la Commune de Foumbot n'est pas satisfaite des services des Enseignements Secondaires.
Formation professionnelle	5,7% des ménages enquêtés déclarent leur non satisfaction des services de formation professionnelle dans la Commune de Foumbot.
Maternelle, Primaire, Secondaire, Professionnelle	Seulement 37,2% des ménages de la Commune de Foumbot sont satisfaits des services de l'éducation. D'où la nécessité de multiplier et équiper les infrastructures scolaires s'impose. Le faible niveau de revenu des populations est un handicap à l'épanouissement des élèves. Nécessité d'améliorer le contenu du paquet minimum et de créer des activités génératrices de revenus dans la commune pour leur permettre de mieux supporter les frais exigibles.

Tableau 8: Raisons d'insatisfaction

Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non satisfaction	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Eloignement des services d'éducation	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autre
Maternel	13,6	38,8	10,2	7,9	13,8	18,7	10,2	6,6	35,7	20,3
Primaire	22,7	18,9	45	37,2	12,8	29,2	28,5	18,4	44,6	16,2
Secondaire	20,8	58,6	2,2	7,3	7	3	3,9	3	34	17,2
Formation professionnelle	5,7	-22,2	-5,6	-3,4	-6,8	0	0	-5,6	-11,3	-54,1

III.4.5 Principales attentes des populations en matière d'éducation

Niveau	**Analyse /Interprétation du tableau**
Maternel	Les attentes des ménages sont prioritairement de voir les couts diminués 19,8% et avoir une école plus proche.19,2%
Primaire	Les attentes des ménages sont prioritairement de d'ajouter les salles de classes 31,7% et diminuer les coûts, 24,9%
Secondaire	Les attentes des ménages sont prioritairement d'avoir une école plus proche 28% et de diminuer les coûts 17%
Formation professionnelle	Les attentes des ménages sont prioritairement d'avoir une école plus proche, 23,5% ajouter les écoles 2,1% et diminuer les coûts 1,5%. la formation professionnelle est négligée dans la Commune de Foumbot. .
Maternelle, Primaire Secondaire Formation professionnelle	Le renforcement du niveau de revenus des populations par les actions de développement local et la bonne gouvernance des APEE sont des axes prioritaires à ce niveau. La carte scolaire permettra d'identifier les zones non couvertes. Les attentes exprimées par les populations cadrent bien avec les besoins exprimés. Une amélioration de la situation de l'éducation s'impose pour satisfaire les ménages en termes d'infrastructures, de ressources humaines et matérielles en quantité et en qualité.

Tableau 9: : Attentes pour les services de l'éducation

Tableau 4.7 : Attentes pour les services de l'éducation

Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) de ménages ayant comme attente :									
	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autre	Total
FOUMBOT										
Maternel	19,2	12,5	11,5	6,5	8,6	10,2	2,8	19,8	7,7	100,0
Primaire	15,0	31,7	19,7	12,2	14,8	17,1	8,3	24,9	13,8	100,0
Secondaire	28,0	8,1	6,6	4,1	4,5	3,8	3,8	17,4	12,9	100,0
Formation professionnelle	23,5	1,0	0,0	2,1	0,4	0,2	0,3	1,5	6,1	100,0

III.4.6 Synthèse de la perception des services d'éducation et amélioration suggérées

On constate avec la proportion des ménages enquêtés proches des établissements scolaires que, des efforts consentis pour améliorer le niveau de scolarisation sont insuffisants. Les enfants qui parcourent de longues distances chaque matin sont nombreux car nous avons une moyenne d'environ 34,9% des ménages enquêtés qui affirment avoir des enfants qui parcourent entre un et cinq kilomètres de longue distance pour avoir accès à l'éducation.

L'insatisfaction majeure lié à la scolarisation est le coût élevé pour l'accès à cette éducation 70,90% ce qui ramène la diminution des coûts liés à l'éducation au premier rang des attentes. Mais toutes les attentes formulées par les ménages enquêtés sont liées car lorsque l'établissement a des manquements à la fois au niveau du personnel que des infrastructures et même des fournitures, l'APEE pour pallier à ces manquements, recrute le personnel, met en place des infrastructures et achète les fournitures puis, impute tous ces coûts aux parents d'élèves. L'Etat devrait donc affecter du personnel, construire les infrastructures, faire des dotations en fournitures scolaires et construire les écoles supplémentaires et tout ceux-ci aurait un impact considérable sur les coûts liés à la scolarisation qui seront largement revus à la baisse.

III.5 Services offerts dans l'Institution Communale

L'institution communale est l'échelon de base, le premier niveau de décentralisation au Cameroun. Elle est par excellence, la collectivité de proximité, en tant qu'elle se préoccupe de ce qui touche directement et immédiatement à la vie des populations. A ce titre, la qualité des services qu'elle leur offre doit être permanemment satisfaisante pour l'usager. Ce quatrième axe a pour but de rendre compte de la collecte des informations sur les services communaux, l'appréciation faite de ces services et l'implication des populations dans le fonctionnement de la Commune.

III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale

En tant qu'institution, la commune de Foumbot met à la disposition des usagers plusieurs services. Parmi ces services, certains sont régulièrement sollicités. Le tableau ci-après porte sur l'obtention d'un service à la commune à travers la répartition des ménages dont un membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir. Il s'en suit qu'au cours des 12 derniers mois, les services les plus sollicités sont ceux de l'état civil à savoir respectivement les actes de naissance à 20,8% et la certification des actes officiels7% et les actes de mariage à 5%. A l'inverse, 0,3% d'usagers sollicite la commune pour la validation de son plan de localisation. La réponse de la commune à l'égard du service demandé prend un temps disproportionné selon le service demandé.

Tableau 10: Obtention d'un service à la commune

Temps mis pour obtenir le service demandé	Proportion (%) des ménages ayant demandé le service	Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon	Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	En cours	Total
Etablissement d'actes de naissance	20,8	62,5	0	-20,2	-45,2	-11,5	-9,9	-13,2	-100
Certification de copie de documents officiels	7	*	*	*	*	*	*	*	*
Permis de bâtir	0,6	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de décès	0,5	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de mariage	5	*	*	*	*	*	*	*	*
Certificat de domicile	0,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Validation des plans de localisation	0,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Informations	2,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Autre	2,5	*	*	*	*	*	*	*	*

III.5.2 Coût et qualité des services dans l'institution communale

Si le coûte vise à partir de l'appréciation que le répondant fait de l'accueil qui lui a été réservé pour le service sollicité au cours des douze derniers mois, la lenteur quant à elle s'apprécie à partir du temps écoulé entre la première fois où le répondant à solliciter le service et l'obtention de ce service. Les données issues d'une telle appréciation sont récapitulées dans le tableau 5.2 ci-après qui porte sur la lenteur pour l'obtention d'un service à la commune de Foumbot. Ce tableau répartit les ménages selon qu'ils trouvent le temps mis très long pour rendre le service, la cause de la lenteur selon le ménage et le pourboire payé pour obtenir le service sollicité.

De ce tableau il ressort que 0,7% de ménage se plaint pour la durée de certification des copies de documents officiels. Ce taux étant négligeable, Cela témoigne de la disponibilité du Maire et de ses adjoints. Cet exemple que donne la commune de Foumbot peut être valorisé dans d'autres communes. En revanche, il est à relever que 10,4% de ménages trouvent très long le temps mis pour établir les actes de naissances et 5,9 % de personnes interrogés relèvent qu'ils ont payé un pourboire pour ce service. C'est le cas des demandes de Certification de copie de documents officiels1,5%, d'établissement d'acte de mariage 1,4%, information 0,4% l'illustre le tableau 5.2 ci-après. La sollicitation ou l'acception de tels pourboires sont à l'origine du délit de corruption sur laquelle il conviendrait par exemple de sensibiliser le personnel de la commune.

Tableau 11: Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune

Tableau 5.2 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune

Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par du temps pour rendre service, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause de l'attente						Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
		Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Corruption	Autre	Ne sait pas	Total	
FOUMBOT								
Etablissement d'actes de naissance	10,4	(43,2)	(7,2)	(21,1)	(22,5)	(6,0)	(100,0)	2,6
Certification de copie de documents officiels	0,7	*	*	*	*	*	*	1,5
Permis de bâtir	0,3	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de décès	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de mariage	0,7	*	*	*	*	*	*	1,4
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Informations	0,7	*	*	*	*	*	*	0,4
Autre	2,5	*	*	*	*	*	*	0,0

III.5.3 Appréciation des services dans l'institution communale

Le tableau suivant présente l'appréciation des services de l'institution communale par les ménages. Il s'agit des ménages dans lesquels un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification. D'après les données de ce tableau, 46,4% de ménage affirment Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation, 46,1% affirment Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation, 18,6% affirment Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement, et 15,1% affirment l'implication des populations dans la planification.

En termes d'analyse, Il ressort que la commune communique peu avec la population sur ses activités. Ceci expliquerait pourquoi seulement 8,7%% des ménages admettent avoir Participés aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD, ou encore que 1,6% et 1,2% seulement de la population affirment respectivement avoir reçu une communication sur le budget annuel et sur les dépenses et recettes. Il faudrait revoir au niveau de la commune le canal de communication employé.

Pourcentage de ménages dont un membre déclare :	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
Effectif	8,7	1,6	1,2	18,6	15,1	46,1

III.5.4 Raisons de non satisfaction des populations

Le pourcentage des ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait est de 51,8% donc la moitié des ménages. Ce qui se justifie par 71,3% de personnes qui pensent que l'action du maire est invisible. D'où les conséquences qui en découlent se justifient également à travers la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers évalués à 23,5%. Plus grave, la participation, critère fondamental de la démocratie s'illustre ici à travers le non implication des populations dans la gestion communale, soit 21,4%. Le CCAP se veut être un mécanisme d'implication des populations dans la gestion des affaires locales. La Commune de Foumbot doit saisir cette opportunité. Des Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,) et de l'Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints). Sont soulevés ici bien qu'étant faible. Ce résultat corrobore ce qui a été évoqué au niveau de l'appréciation des services communaux**.**

Graphique 27: Ménages dont un membre a déclaré ne pas être satisfait des actions ou services de la Commune

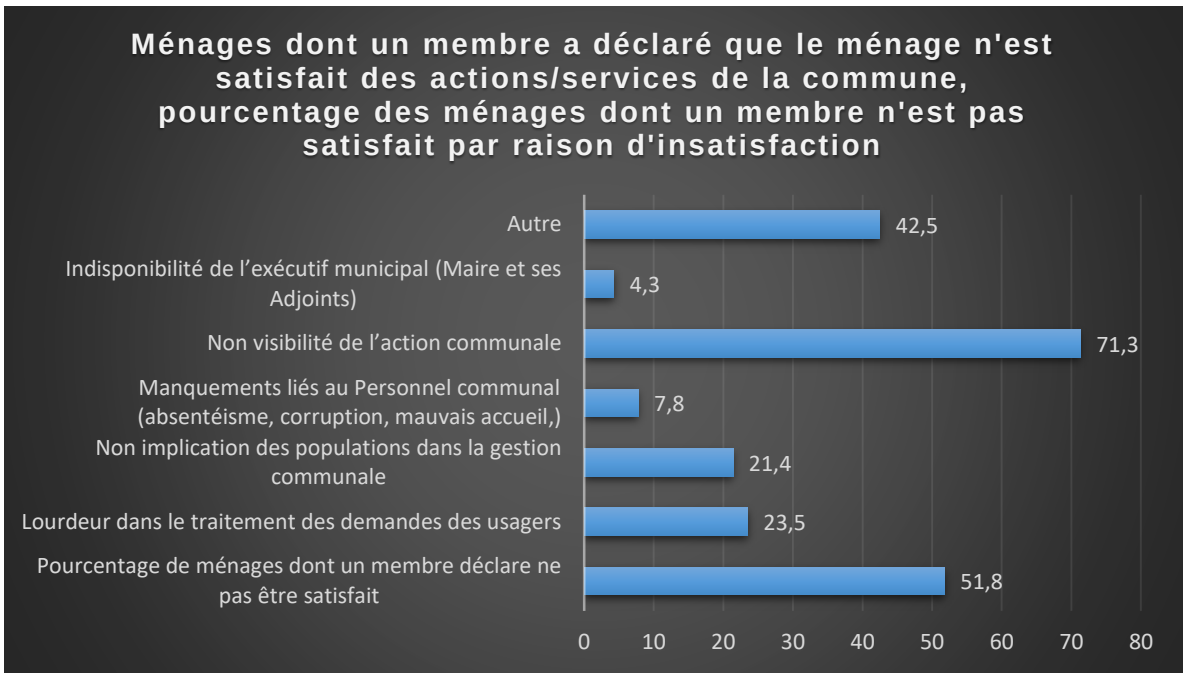

Source : SCORE CARD Foumbot, 2017

III.5.5 Principales attentes en matière de services dans l'institution communale

Les attentes de ménages touchés par cette enquête ont été recueillies dans le but de la prise en compte des avis des populations. C'est ainsi que le tableau ci-dessous montre les proportions des attentes des ménages enquêtés pour l'amélioration de l'offre de service de l'institution communal. En classant les attentes par ordre de proportion décroissante, nous avons, autres attentes (51,9%), l'implication des populations dans la prise des décisions (37,6%), plus de communication sur les actions de la commune (25,5%) plus de proximité avec les administrés (20%), et plus de transparence dans la gestion (21,6%). Voilà les éléments qui peuvent aider l'institution Communal dans l'amélioration de ses relations avec la population. Nous revenons sur le critère autre, qui est le plus élevé. Ceci peut s'expliquer par l'apathie des populations à la chose communale qui font vite de l'assimilé à la politique partisane.

Tableau 12: Attentes des ménages vis à vis des services communaux

Tableau 5.5 : Attentes des ménages

Pourcentage des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune par type d'attente, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Pourcentage ayant comme attente :				
	Plus d'implication des populations dans la prise de décision	Plus de communication sur les actions de la commune	Plus de transparence dans la gestion	Plus de proximité avec les administrés	Autre
FOUMBOT	37,6	25,4	21,6	20,0	51,9

III.5.6 Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et améliorations suggérées

Les services de l'institution communale ont été évalués au niveau de l'accueil et du temps mis pour obtenir un service. 62,5% des ménages enquêtés trouvent que l'accueil est bon pour l'établissement d'acte de naissance. On voit que ce service a été bien travaillé mais, il y a des petites corrections à apporter pour que ce soit parfait. L'obtention de cette pièce se monnaie toujours 2,6%. C'est aussi le cas des ménages enquêtés qui trouvent que le temps mis pour obtenir un service est long, soit en moyenne 20%. Si l'accueil est satisfaisant on déplore le fait que le service est très lent. Vu la quantité des ménages dont un membre à soulever ce problème, on sent que les demandes de service sont traitées avec lenteur au niveau de l'institution communale. Mais il est important de chercher à comprendre pourquoi de cette situation ?

Comme autres raisons d'insatisfaction, on a la non visibilité de l'action communale, cela amène à s'interroger sur le système de communication sur les actions de la commune. Ensuite vient la lourdeur dans le traitement des dossiers, puis la non implication dans la gestion communale. Il urge de s'appuyer sur les insatisfactions formulées par 51,8%% des ménages enquêtés et les attentes pour trouver les actions d'amélioration des services rendus par l'institution communal. La mise en place ou révision du mécanisme d'implication de la population dans la gestion de la communauté serait la bienvenue. Pour d'avantage illustré nous proposons ce tableau.

SYNTHESE DE LA PERCEPTION DES SERVICES DE LA COMMUNE	AMELIORATIONS SUGGEREES
Les populations ne sont pas suffisamment impliquées dans la prise des décisions à la Mairie de Foumbot.	Impliquer davantage les populations dans la prise de décision. - Plaidoyers pour que le choix des Conseillers Municipaux ait des critères objectifs clairement définis, et qu'ils soient les véritables représentants des populations. -Formation des conseillers sur leurs rôles. -Renforcement des capacités des Conseillers Municipaux sur leur appropriation des besoins exprimés par les populations dans le PCD, avec un accent sur la mise en œuvre des solutions endogènes.
Les populations n'ont pas suffisamment accès aux informations de gestion dans la Commune de Foumbot.	Améliorer la transparence dans la gestion communale -Elaboration du plan d'action de chaque Conseiller Municipal. -Elaboration du plan d'action de chaque Conseiller Municipal. -Mise en œuvre des plans d'actions des Conseillers Municipaux.
Les populations ne sont pas suffisamment informées sur les actions de la Commune de Foumbot.	Améliorer la communication sur les actions de la Commune. Rapprocher les services communaux des administrés. - Formation les Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations. - Elaboration du plan de communication de chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc). - Former les acteurs communaux sur la gestion axée sur les résultats.
Transparence dans la gestion	Faire des sessions de conseil municipal ouvert au public pour plus de redevabilité sociale Impliquer les OSC

CONCLUSION ET PRINCIPAUX RECOMMANDATIONS

En somme, les travaux de collecte des données se sont achevés sans incidences majeures. Le nombre de logement vide a été assez important mais le taux de ménages retrouvés et questionnaire renseigné ont été satisfaisant. La qualité des réponses nous offrira la substance à analyser pour enfin avoir une idée des perceptions que les populations de la Commune de Foumbot ont des services de l'eau, de la santé, de l'éducation et ceux communaux.

L'Objectif de Développement du PNDP dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des Communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Le développement sur les territoires communaux d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique requiert de conduire une enquête sur la perception des populations de l'espace communal sur l'offre de services publics et sur les services communaux.

Cette enquête engagée par le PNDP en partenariat avec l'OSC GADD dans la Commune de Foumbot avait pour objectif de capter, à partir d'un échantillon de 320 ménages, la perception des populations sur la satisfaction de l'offre des services publics dans quatre secteurs : hydraulique, santé, éducation et services communaux. Dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique à réaliser sur le territoire communal, les enquêtes menées ont permis d'élaborer un outil de gouvernance locale à travers lequel des changements considérables pourront être capitalisés pour améliorer les conditions de vie des populations.

De l'analyse des tableaux sur les principales raisons d'insatisfactions, il en ressort qu'à 54%, les populations la Commune de Foumbot ont besoin de l'amélioration de l'offre en eau potable. L'amélioration de la gouvernance sanitaire a également été sollicitée à 25,2%. La non satisfaction des populations dans le domaine de l'éducation porte sur l'insuffisance des infrastructures de qualité, l'augmentation du personnel et le cout élevé de la scolarité de la maternelle au secondaire pour une moyenne de 15 ,7%. La gouvernance communale a fait l'objet de la plainte, 51,8% de personnes non satisfaites.

Les dysfonctionnements et les faiblesses relevés peuvent trouver leur solution dans les forces et les opportunités qui existent potentiellement dans la Commune et que l'on peut mettre en œuvre pour densifier davantage l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales à travers le budget participatif, le dialogue citoyen et la consultation publique.

Le GADD, de concert avec les acteurs communaux de la Mairie de Foumbot, a élaboré un plan d'action conjoint qui servira de base pour l'accompagnement de la Commune dans la conduite des changements attendus par les populations.

PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT

Synthèse des problèmes rencontrés

Secteur	**Problèmes identifiés**	**Solutions envisagés**	**Niveau de mise en œuvre**	
			Local[2]	Central
Hydraulique	- Insuffisance des points d'approvisionnement en eau (68,7%), - Eloignement du point d'eau (44,4%),	- Points d'eau supplémentaires (68,4%)		X
	- Mauvaise qualité de l'eau (33,3%),	- Education des populations à l'assainissement des points d'eau - Organisation des campagnes de sensibilisation sur les méthodes de potabilisation de l'eau -Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants (15%)	X	
	- Gestion du point d'eau (11,6%),	-Amélioration de la gestion des points d'eau existants (14%)	X	
		-Mise en place des comités de gestion des points d'eau existants	X	
		-Renforcement des capacités des membres des comités de gestion des points d'eau	X	
	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne (7,6 %). Coût élevé de l'approvisionnement en eau (16,2)	Remise en service des points d'eau en panne (13%). Réduction des prix (2,1%)	X	
Santé	Insuffisance des formations sanitaires 20,3%	Elaboration et acheminement du dossier de création et d'identification des sites de construction	X	X
	Eloignement des formations sanitaires 48%	Création et construction des formations sanitaires 35,8%	X	

[2] Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

	insuffisance d'équipement 28,1%	Equipement des formations sanitaires existantes 28,4%		X
	Insuffisance des médicaments 24,3%	Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments 29,1%		X
	Manquements liés au personnel 23,6%	Affectation du personnel de santé 13,9%		X
	Coût élevé de l'accès aux soins 24,3%	Réduction des frais d'accès aux soins		X
Education	Eloignement des écoles 34,62%	Construction des écoles 21,42%	X	X
	Insuffisance des écoles 10,1%			
	Insuffisance de salle de classe 15,75%	Construction des salles de classe 13,32%	X	X
	Insuffisance d'équipement 13,95%	Equipement des écoles 6,22%	X	X
	Insuffisance de personnel enseignant 12,72%	Affectation du personnel enseignant 7%		X
	Absence de distribution du manuel 9,3%	Distribution du manuel scolaire 7,82%	X	X
	Mauvais résultats 8,4%	Améliorer les résultats 3,8%	X	
	Cout élevé 31,4%	Diminuer les couts 15,9%		X
Services communaux	Faible implication des populations à la prise de décision 21,4%	Plus d'implication des populations dans la prise des décisions 25,4%	X	
	Non visibilité des actions de la commune 71,3%	Plus de communication sur les actions de la Commune 25,4%	X	
	Faible connaissance la gestion	Plus de transparence dans la gestion	X	
	Indisponibilité de l'exécutif communal 4,3%	Plus de proximité avec les administrés 20%	X	
	Lourdeur / lenteur dans le traitement des dossiers 23,5%	Exhorter le personnel à plus de célérité dans le traitement des dossiers	X	
	Manquements liés au personnel 7,8%	Sensibiliser et sanctionner strictement ces manquements	X	

Plan d'actions Commune de Foumbot (basée sur les actions à mettre en œuvre au niveau local)

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
Hydraulique	Amélioration de l'offre en eau potable	Objectif spécifique 1.1.1 : Amélioration de la qualité de l'eau	Action 1.1.1.1: Identification des points d'eau de mauvaise qualité	Nombre de points de mauvaise qualité	60% des ménages utilisent l'eau de bonne qualité	90% des ménages utilisent l'eau de bonne qualité	Tous les trois mois	Fichier des points d'eau de mauvaise qualité	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	
			Action 1.1.1.2: Education des populations à l'assainissement:	Nombre de séance d'éducation tenue	Aucune séance tenue	20 séances tenues	Tous les trois mois	Fiches de présence rapports	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	
			Action 1.1.1.3: Formation sur les méthodes de potabilisation des eaux de boisson	Nombre de séance de formation tenue	Aucune séance tenue	20 séances tenues	Tous les trois mois	Fiches de présence rapports	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	
		Objectif spécifique 1.1.2 : Renforcement du dispositif de	Action 1.1.2.1: Création des comités de gestion autour de chaque point d'eau	Nombre de comité de gestion mis en place	/	01 comité par point d'eau	/	Procès-verbal	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
		gestion des points d'eau	Action 1.1.2.2: Initiation à la tenue régulière des réunions de sensibilisation des populations à l'appropriation des points d'eau	Nombre de sensibilisation tenue		population	Tous les trois mois	Comptes rendus	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	
			Action1.1.2.3 : Identification des besoins des comités de gestion	Les besoins des comités de gestion sont connus	Aucun besoin	01 fichier des besoins disponible	Tous les trois mois	Fichier sur les besoins	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	
			Action1.1.2.4 : Formation des membres des comités de gestion	nombre de membre formés	0	Membre des comités	Tous les six mois	Rapports de formation	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	
		Objectif spécifique 1.1.3 : Mettre en service les points d'eau en panne	Action 1.1.3.1: Identification et localisation des points 'eau en panne	Les points d'eau en panne sont localisés	19,9% des ménages déclarent une panne 0	5 % des ménages déclarent une panne Points d'eau en panne	/	Fichier des points d'eau en panne	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	
			Action 1.1.3.2: Diagnostic et évaluation des coûts	Les coûts des réparations sont connus					Maire CCD CCSE C S Technique		

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
									Chefs des villages/Quartiers		
			Action 1.1.3.3: Réparation des points d'eau en panne	Nombre de points d'eau réparés			/	Cartographie des Points d'eau existants et fonctionnels	Maire CCD CCSE C S Technique Chefs des villages/Quartiers	OSC COGE des points d'eau Comité de concertation des quartiers Elites ; DDEE	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
Santé		Améliorer l'offre des services des soins dans la commune	Objectif spécifique 1.1.1 Créer de nouvelles formations sanitaires	Action 1.1.1.1 Localisation des zones éloignées des formations sanitaires.	**/**	/	Tous les trois mois	Cartographie des nouveaux FOSA	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	
				Action 1.1.1.2 Dénombrement des ménages bénéficiaires			Tous les trois mois	Fiches de dénombrement	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	
			Objectif spécifique 1.1.2 Approvisionnement des formations sanitaires	Action 1.1.2.1 Doter les formations sanitaires de médicaments	41% des ménages ont demandés un Approvisi	10% des ménages ont demandés un Approvisio	Tous les trois mois	Comptabilité ou pharmacie, voir livres d'entrées et sorties	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
			existantes en médicaments génériques		onnement en médicament	nnement en médicament					
				Action 1.1.2.2 Faire un plaidoyer pour la réduction des coûts de médicaments et de soins			Tous les trois mois	Document de plaidoyer et éléments d'impacts	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	
			Objectif spécifique 1.2.1 Améliorer la qualité des soins	Action 1.2.1.1 Identification des soins les plus sollicités	25,2% des ménages sont non satisfait des services de santé	5% des ménages sont non satisfait des services de santé	Tous les trois mois	Fiches de notation du personnel	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	
				Action 1.2.1.2 Plaidoyer pour la réduction des coûts de soins	24,3% des ménages déclarent que les coûts liés aux soins de santé sont élevés	5% des ménages déclarent que les coûts liés aux soins de santé sont élevés	Tous les 1 mois	Document de plaidoyer et éléments d'impacts	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	
			Objectif spécifique 1.2.2 Améliorer les capacités du	Action 1.2.2.1 Renforcer les capacités du personnel sur	72,4% des ménages trouvent que	95% des ménages trouvent que	Tous les trois mois	Rapports de notation et d'évaluation du personnel	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
			personnel de soins	l'accueil des usagers	l'accueil est bon	l'accueil est bon					
				Action 1.2.2.2 Renforcer les capacités du personnel sur l'administration des soins de qualité			Tous les trois mois	Fiche de présence et rapport de formation sur l'éthique et la déontologie des soins infirmiers et des médecins - Sensibiliser le personnel de santé sur le respect des serments de florence et d'hypocrate pour le bien du patient et de la communauté	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	
									Maire CCD	DRSO District de santé	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
									Chefs des villages/Quartiers	Elite	
						Points d'eau en panne	/	Cartographie des Points d'eau existants et fonctionnels	Maire CCD Chefs des villages/Quartiers	DRSO District de santé Elite	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
Education	Amélioration de l'offre en éducation	Objectif spécifique 1.1.1 Construire de nouvelle salle de classe dans les écoles de l'éducation de base maternelle et primaire Objectif spécifique 1.1.2 Construire de nouvelle salle de classe	Action 1.1.1.1 Recenser les écoles avec salle de classe insuffisante.		Pourcentage des ménages qui ont déclarés des Insuffisances de salles de classe respectivement à la maternel, au primaire,		Tous les trois mois	Fichier des de nouvelles salles de classe	Maire CCD C S Technique Chefs des villages/Quartiers	IAEB DDES	
			Action 1.1.1.2 Lancer l'appel d'offre et rechercher les financements			populations	Tous les trois mois	Opportunité de nouveaux financements	Maire CCD C S Technique Chefs des villages/Quartiers	IAEB DDES	
			Action 1.1.2.1 Identification des		15,0% des ménages ont déclarés des	0% des ménages ont	Tous les trois mois	Fiches d'identification	Maire CCD C S Technique	IAEB DDES	

		dans les établissements de l'enseignement secondaire	établissements à cycles incomplets ou à salles incomplètes		Insuffisances de salles de classe au secondaire	déclarés des Insuffisances de salles de classe au secondaire			Chefs des villages/Quartiers		
		Objectif spécifique 1.2.1 Doter les cycles de formation en enseignants Objectif spécifique 1.2.2 Améliorer la qualité des résultats dans l'éducation de base et l'enseignement secondaire	Action 1.1.2.2 Lancer l'appel d'offre et rechercher des financements			Comités de gestion	/	Projets soumis existants et effectivement financés	Maire CCD C S Technique Chefs des villages/Quartiers	IAEB DDES	
			Action 1.2.1.1 Identification des besoins en personnel à l'éducation de base et dans l'enseignement secondaire			population	Tous les trois mois	Fiche d'identification	Maire CCD C S Technique Chefs des villages/Quartiers	IAEB DDES	
			Action 1.2.1.2 Plaidoyer pour l'affectation de plus de personnel			Comité de gestion	Tous les trois mois	Fichier de nouveaux enseignants	Maire CCD C S Technique Chefs des villages/Quartiers	IAEB DDES	
			Action 1.2.2.1 Distribution gratuite des manuels scolaires			Membre des comités	Tous les six mois	Fiche d'émargement des bénéficiaires	Maire CCD C S Technique Chefs des villages/Quartiers	IAEB DDES	
			Action 1.2.2.2 Identifier des besoins en matière d'équipement			Points d'eau en panne	/	Fiche d'identification	Maire CCD C S Technique	IAEB DDES	

									Chefs des villages/Quartiers		

Services Communaux

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
Services communaux	Amélioration de l'offre en eau potable	Objectif spécifique 1.1.1 Augmenter la célérité dans le traitement des dossiers Objectif spécifique 1.1.2 Réduire les manquements liés au personnel communal	Action 1.1.1.1 Identification des besoins en personnel.				Tous les trois mois	Fichier d'identification des besoins	Maire CCD SG	Sous-Préfet Chefs des villages/Quartiers GADD	
			Action 1.1.1.2 Recrutement du personnel en fonction des besoins prioritaires.			populations	Tous les trois mois	Lettres de prise de services	Maire CCD SG	**PNDP, GIZ FEICOM** GADD **OSC**	
			Action 1.1.2. Vérification de la présence journalière du personnel			populations	Tous les trois mois	Fiches de présence rapports	Maire CCD SG	Sous-Préfet Chefs des villages/Quar GADD	
		Objectif spécifique 1.2.1	Action 1.1.2.2 Installation des boîtes à dénonciation			Comités de gestion	/	Fiche de dépouillement et rapport	Maire CCD SG	**PNDP, GIZ FEICOM** GADD **OSC**	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
		Améliorer la visibilité de l'action communale Objectif spécifique 1.2.2 Réduire la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	des actes de corruption et de mauvais accueil au sein de la commune								
			Action 1.2.1.1 Renforcement des conseillers municipaux sur la reddition des comptes aux populations de leurs zones			population	Tous les trois mois	Comptes rendus atelier de formation Fiches de présence des participants	Maire CCD SG	Sous-Préfet Chefs des villages/Quar GADD	
			Action 1.2.1.2 Organisation des tournées municipales sur la communication autour des plans de campagnes et de la gestion budgétaire			Comité de gestion	Tous les trois mois	Rapport de tournées	Maire CCD SG	**PNDP, GIZ FEICOM** GADD **OSC**	
			Action 1.2.2.1			Equipe d'experts	Tous les six mois	Rapports de formation	Maire CCD SG	Sous-Préfet	

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
			Renforcement des capacités du personnel							Chefs des villages/Quar GADD	
			Action 1.2.2.2 Affectation du personnel				/	Fichier du personnel affecté	Maire CCD SG	**PNDP, GIZ FEICOM** GADD **OSC**	

ANNEXES

Annexe 1 : LISTE DES INTERVENANTS

N°	NOMS ET PRÉNOMS	POSITION	TELEPHONE
1.	**NGOUGNI Georges**	Coordonnateur	694360072
2.	**POJUME HUGUES**	Chef d'équipe	695706015
3.	MFONKA	Enquêteur	698197723
4.	TAFACK NGNITEDEM SIBY	Enquêteur	655663142
5.	MIENGOUEN NCHOUWAT	Enquêteur	694266455
6.	NKOMBOUWO NGUEVEU GUY	Enquêteur	696672112/674272502
7.	TENJANI NDAM KALIFA H	Enquêteur	693219033
8.	NGONO ONANA Sidonie	Enquêteur	656954100
9.	DE ZAPA PATRICK	Enquêteur	693944313
10.	KWANGUE VOUMO Lorine	Enquêteur	694801790
11.	YOUMIE Moctar	Enquêteur	656351837
12.	PENZIE MFOUAPON	Enquêteur	656855037

Annexe 2 : LES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Caractéristique des répondants

Répartition (%) des répondants par groupe d'âges, sexe, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Groupe d'âges												Sexe			
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	DM	Total
FOUMBOT	4,0	11,5	15,1	11,5	13,5	11,7	11,3	6,0	4,9	4,9	5,2	0,4	38,1	61,9	0,0	100,0

Tableau 1.2 : Caractéristique de la population

Répartition (%) des chefs de ménage groupe d'âges, sexe, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Groupe d'âges - chef du ménage												Sexe du chef de ménage		
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total
FOUMBOT	0,4	3,9	7,5	10,7	13,9	10,9	14,4	10,7	6,8	9,1	11,7	0,0	61,6	38,4	100,0

Tableau 2.2 : Principale source d'approvisionnement en eau

Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Foumbot, 2017

		Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale source d'eau publique :						
	Proportion (%) des ménages utilisant l'eau potable	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable	Total
FOUMBOT	60,4	26,0	7,6	1,8	22,9	32,6	9,0	100,0

Tableau 2.3 : Principale source d'approvisionnement en eau

Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Qualité de l'eau				Eau a une odeur				Eau a un goût				Eau a une couleur			
	Bonne	Mauvaise	Indifférent	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total
FOUMBOT	77,1	20,4	2,5	100,0	17,1	82,6	0,4	100,0	15,8	84,2	0,0	100,0	11,1	88,9	0,0	100,0

Tableau 2.5 : Principale source publique en eau

Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau, SCORECARD, Foumbot, 2017

		Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir						
	Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total	Proportion (%) des ménages ayant accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée toute la journée	Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
FOUMBOT	73,2	21,6	39,6	29,4	9,4	100,0	75,7	(42,4)

Tableau 2.6 : Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois

Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des six derniers mois	Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en focntion de la source					
		6 Moins	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Plus de trois mois encore	Total
		Pourcentage, des ménages déclarant la panne, estimant que la panne déclarée a été résolue par :					
FOUMBOT	(19,9)	21,1	40,6	26,8	4,2	7,2	100,0

Tableau 2.7 : Institution/Personne réparant la panne de la principale source publique d'eau

Pourcentage (%) des ménages ayant déclaré une panne, par institution/personne intervenant pour réparer la panne, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Maire	Etat	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	Autres partenaires
FOUMBOT	(0,0)	(0,0)	(11,1)	(50,6)	(10,2)	(0,0)	(19,2)

Tableau 2.10 : Non satisfaction en approvisionnement en eau

Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
FOUMBOT	54,0	44,4	33,3	68,7	11,6	7,6	16,2	20,8

Tableau 2.9 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable

Répartition (%) de ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable par temps mis, pour atteindre la satisfaction SCORECARD, Foumbot, 2017

	Délai d'attente pour satisfaire le besoin exprimé			
	Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
FOUMBOT	*	*	*	*

Tableau 2.11 : Attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau

Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Pourcentage (%) de ménages dont l'attente en approvisionnement en eau est:					
	Point d'eau supplémentaire	Amélioration de la gestion des points d'eau existants	Remise en service des points d'eau en panne	Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	Réduction des prix	Autre
FOUMBOT	68,4	14,0	13,0	15,0	2,1	11,3

Tableau 3.1 : Formation sanitaire la plus proche du ménage

Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Formation sanitaire la plus proche de votre ménage					Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village			
	Centre de santé intégré public	Hôpital/CMA	Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total
FOUMBOT	40,0	20,4	38,6	1,0	100,0	36,3	44,6	19,1	100,0

Tableau 3.2 : Recours aux soins de santé

Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Lieu de préférence des membres du ménage en cas des problèmes de santé							
	Centre de santé intégré public	Hôpital /CMA	Centre de santé privé	Tradi-praticien	Automédication	Chez un personnel de santé	Se soigne moi-même	Total
FOUMBOT	38,3	42,7	18,4	0,0	0,3	0,3	0,0	100,0

Tableau 3.3 : Recours à la formation sanitaire la plus proche

Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche ,par personne responsable de la formation sanitaire, SCORECARD, Foumbot, 2017

		Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre du ménage					
	Proportion (%) des ménages utilisant la formation sanitaire la plus proche	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas	Total
FOUMBOT	54,4	53,9	32,0	2,1	0,0	12,1	100,0

Tableau 3.4 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées

Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que :			Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation					Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une phamarcie/pro-pharmacie	Proportion (%) des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que celle-ci dispose d'une pharmacie/propharmacie qui des médicaments
	La formation sanitaire a du personnel	La formation sanitaire dispose du matériel	La formation dispose d'une salle d'hospitalisation	Moins de 5 lits	Entre 5 et 10 lits	Plus de 10 lits	Ne sait pas	Total		
FOUMBOT	100,0	95,6	99,4	47,2	26,8	10,9	15,0	100,0	99,4	72,0

Tableau 3.5 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire

Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation du montant payé, SCORECARD, Foumbot, 2017

		Montant payé pour la consultation (F CFA)				Appréciation du montant payé pour la consultation			
	Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation	Moins de 500 FCFA	Entre 500 et 1000 FCFA	Plus de 1000 F CFA	Total	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Total

Tableau 3.6 : Montant payé pour autre chose que la consultation, appréciation de l'accueil

Proportion (%) de ménages dont un membre a payé autre chose que les frais de session, Répartition (%) de ménages dont un membre fréquente la formation la plus proche, par appréciation de l'accueil , SCORECARD, Foumbot, 2017

	sanitaire la plus proche	Ménage dont un membre a payé autre chose en plus des frais de session lors d'une consultation dans la formation sanitaire la plus proche			Ménage dont un membre fréquente la formation sanitaire la plus proche et qui trouve que l'accueil est :				
		Initiative personnelle	Demande du personnel	Total	Bon	Passable	Total		
FOUMBOT	92,3	11,6	61,9	26,5	100,0	39,1	58,7	2,2	100,0
FOUMBOT		*	*	*	72,4	23,1	100,0		

Tableau 3.7 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction

Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus	Proportion (%) de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé	Parmi les ménages dont un membre est non satisfait, pourcentage d'insatisfait avec comme raison d'insatisfaction :								
			Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Insuffisance des formations sanitaires	Manquements liés au personnel de la formation sanitaire	Mauvaise gestion de la formation sanitaire	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	Coût élévé de l'accès aux soins de santé	Autre
FOUMBOT	83,6	25,2	48,0	17,4	20,3	23,6	2,5	24,3	28,1	24,3	8,1

Tableau 3.8 : Attentes en service de santé

Pourcentage de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus SCORECARD, Foumbot, 2017

	Pourcentage de ménages dont un membre a comme attente :				
	Formation sanitaire supplémentaire	Approvisionnement en médicament	Affectation d'un personnel	Formation sanitaire équipée	Autre
FOUMBOT	35,8	29,1	13,9	28,4	30,1

IV- Secteur Education

Tableau 4.2 : Caractéristiques de l'établissement

Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds, selon SCORECARD, Foumbot, 2017

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :						
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le centre de formation professionnelle a un atelier complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
FOUMBOT							
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	75,1	100,0	17,9
Primaire	99,3	0,0	0,0	0,0	73,2	85,5	6,6
Secondaire	0,0	98,9	84,7	0,0	80,5	99,7	0,0

Tableau 4.5 : Etat des salles de classe

Proportion (%) des ménages dont un membre déclare l'endommagement des salles de classe, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Pourcentage de ménages dont le membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée par :					
	L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	Les Elites	Autre partenaire
FOUMBOT						
Maternel	68,0	2,5	0,0	0,7	0,0	0,7
Primaire	76,2	1,0	1,7	0,0	1,5	0,0
Secondaire	80,6	1,6	1,8	0,5	0,0	0,5

Tableau 4.6 : Satisfaction des services de l'éducation

Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) d'insatisfaits, parmi les insatisfaits, par raison d'insatisfaction, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non satisfaction								
		Eloignement des services d'éducation	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autre
FOUMBOT										
Maternel	13,6	38,8	10,2	7,9	13,8	18,7	10,2	6,6	35,7	20,3
Primaire	22,7	18,9	45,0	37,2	12,8	29,2	28,5	18,4	44,6	16,2
Secondaire	20,8	58,6	2,2	7,3	7,0	3,0	3,9	3,0	34,0	17,2
Formation professionnelle	5,7	(22,2)	(5,6)	(3,4)	(6,8)	(0,0)	(0,0)	(5,6)	(11,3)	(54,1)

Tableau 5.3 : Informations sur les actions de la commune/Implication des ménages

Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type, SCORECARD, Foumbot, 2017

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare :					
	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
FOUMBOT	8,7	1,6	1,2	18,6	15,1	46,1

Tableau 5.4 : Insatisfaction vis à vis de la commune

Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction, SCORECARD, Foumbot, 2017

		Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :					
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,)	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
FOUMBOT	51,8	23,5	21,4	7,8	71,3	4,3	42,5

Annexe 3 : Questionnaire

Citizen Report Card
Evaluation des services publics dans la Commune de _____

Section I. SIGNALETIQUE

A01	Région _____	|__|__|
A02	Département _____	|__|__|
Q03	Arrondissement/Commune _____	|__|__|__|
A04	Numéro du Lot	|__|__|
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	|__|__|
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Semi-urbaine 3=Rurale	|__|
A07	Nom de la localité _____	
A08	Numéro de structure	|__|__|__|
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	|__|__|
A09	Nom du chef de ménage _____	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue)	|__|__|
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	|__|
A12	Nom de l'enquêté _____	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	|__|
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	|__|
A15	Age de l'enquêté (en année révolue)	|__|__|
A16	Téléphone de l'enquêté	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
A17	Date de début d'enquête _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
A18	Date de fin d'enquête _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
A19	Nom de l'enquêteur _____	
A20	Nom du superviseur communal _____	
A21	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	|__|
A22	**Appréciation de la qualité de l'enquête** 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

CODES

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7= Domestique

A13_____

Section II. EAU POTABLE

H01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	1=oui 2=non A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|
H01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ?		|__|

	Section II. EAU POTABLE		
	1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ H14		
H02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable		|__|
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent		|__|
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ H08		|__|
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)		|__|__|__|__|__|
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant		|__|
H08	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes		|__|
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non ~~Si non~~ ⟶ H11.		|__|
H10a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore		|__|
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	1=Oui 2=Non A=Maire (commune) B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ H13		|__|
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……? 1=Oui 2=Non ~~Si non~~ ⟶ H18		|__|
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?	1=oui 2=non A. Maire (commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires : _____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ H18		|__|
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=moins d'un mois 3=Plus de trois mois		|__|

Section II. EAU POTABLE			
	2=Entre un mois et trois mois		
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ H20.		|__|
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	1=oui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=oui 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__|

Section III. SANTE		
S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé 4= Aucun S20	|__| ⟶
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	|__|
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien Si S03=4, ~~5, 6 et 7~~ ⟶ S05	|__|
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S17	|__|
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide-Soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	|__|
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	|__|
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponible ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-t-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S10.	|__|
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	|__|
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S10=1 ⟶ S14	|__|

Section III. SANTE			
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant		|__|
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui ~~2=Non~~ Si non S14		|__|
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel		|__|
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		|__|
S15	Existe-t –il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non S17		|__|
S16	Les médicaments y étaient–ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas		|__|
S17	La formation sanitaire la plus proche permet elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans le village ? 1=Oui 2=Non		|__|
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 → S20		|__|
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S20	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser	|__| |__| |__| |__| |__|

Section IV. EDUCATION						
	Cycle d'enseignement →	***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***		***SAR/SM***
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	|__|	|__|	|__|		|__|
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)	|__|__|	|__|__|	|__|__|		|__|__|
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km	|__|	|__|	|__|		|__|
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes)	|__|__|	|__|__|	|__|__|		|__|__|
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non		|__|	1er cycle |__|	2ème cycle |__|	

	Section IV. EDUCATION				
E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				|__|
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|		
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 4=Ne Sait Pas	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen)	----------(en FCFA)	----------(en FCFA)	----------(en FCFA)	----------(en FCFA)
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|	|__|	|__|	|__|
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶E16	|__|	|__|	|__|	|__|
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____ Autre ?	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|

⟶

Section IV. EDUCATION					
	dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 E19.				
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Eloignement des services d'éducation B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
E19	Avez-vous des attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Avoir une école plus proche B. Ajouter des salles de classe C. Ajouter des Equipements D. Ajouter les écoles E. Ajouter le personnel F. Distribuer les manuels scolaires G. Améliorer les résultats H. Diminuer les coûts X. Autres (à préciser) _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Section V. SERVICE COMMUNAL							
Services communaux ↓	***C01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis ……..… ? 1=Oui 2=Non → service suivant	***C02*** Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***C03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours *Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 → C04*	***C03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	***C04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si C04=1 → C06*	***C05*** Si C04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/ absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	***C06*** Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non

Section IV. EDUCATION

Etablissement d'actes de naissance	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certification de copie de documents officiels	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Permis de bâtir	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Autres (à préciser)__	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|

C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non	|__|
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non	|__|
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non	|__|
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 ⟶ C15	|__|
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers |__| B. Non implication des populations dans la gestion communale |__| C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,……) |__| D. Non visibilité de l'action communale |__| E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et se Adjoints) |__| X. Autres (à préciser) _____ |__|
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision |__| B. Plus de communication sur les actions de la commune |__| C. Plus de transparence dans la gestion |__| D. Plus de proximité avec les administrés |__| X. Autres (à préciser) : _____ |__|